



Le Royaume du Maroc rejette les provocations répétées à Al-Qods occupée et dans la mosquée Al-Aqsa

Page 2

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9928

Mercredi 24 Mai 2023

## Stand-by de quatre jours Pour Des visas délivrés au compte-gouttes

*Sensibilité abusive des services consulaires français au risque migratoire au détriment de toute attractivité*



Page 3

L'Italie dément la propagande algérienne et réitère son appréciation des efforts sérieux et crédibles du Maroc pour le règlement de la question du Sahara marocain



L'Ukraine exprime son soutien au plan d'autonomie

Page 4

Habib El Malki préside la cérémonie de l'installation d'Aziz Kaichouh, secrétaire général du CSEFRS



Page 5

# Le Royaume du Maroc rejette les provocations répétées à Al-Qods occupée et dans la mosquée Al-Aqsa



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résédant à l'étranger, Nasser Bourita, a affirmé, lundi à Rabat, que le Royaume de Maroc, dont SM le Roi Mohammed VI préside le Comité Al-Qods, condamne avec force la nouvelle incursion dimanche d'un membre du gouvernement israélien dans la Mosquée Al-Aqsa.

Ces agissements "sont devenus ré-

pétitifs et provocateurs", a déploré le ministre lors d'un point de presse conjoint avec son homologue ukrainien, Dmytro Kuleba, à l'issue de leurs entretiens, soulignant que le Maroc appelle à la cessation immédiate de toutes les mesures qui affectent la situation juridique et historique de la Ville Sainte.

De telles violations à Al-Qods occupée et dans de la mosquée Al-Aqsa, en particulier, sont unanimement re-

jetées au niveau international en ce sens qu'elles ne font que raviver les tensions et compromettre les efforts d'apaisement dans les territoires palestiniens occupés, outre leur impact négatif sur toutes les perspectives de paix dans la région, a-t-il soutenu. Le ministre a affirmé, à cet égard, que le Royaume du Maroc, conformément aux Hautes directives de SM le Roi, reste convaincu que l'option de paix basée sur le dialogue et les négocia-

tions constitue l'unique voie pour parvenir à une solution définitive à la question palestinienne, à travers la solution à deux Etats et l'établissement d'un Etat palestinien sur les frontières de juillet 1967, avec Al Qods-Est comme capitale. M. Bourita a formulé l'espoir de voir cesser ces provocations compte tenu de leur impact négatif et du fait qu'elles alimentent l'extrémisme et la violence dans la région.

## Le président du parlement arabe salue le soutien constant de SM le Roi à l'action arabe commune

Le président du parlement arabe, Adel Ben Abderrahman Al-Assoumi, s'est félicité, lundi à Rabat, du soutien constant que Sa Majesté le Roi Mohammed VI n'a eu de cesse d'apporter à "l'action arabe commune".

Dans une déclaration à la presse en marge de la deuxième réunion du Groupe de travail parlementaire de haut niveau sur la technologie, l'innovation et la transformation numérique au parlement arabe, tenue au siège du parlement marocain, M. Al-Assoumi a loué "l'expérience pionnière du Maroc dans ce domaine, laquelle constitue, a-t-il dit, une fierté pour tous les Arabes". Il a souligné, à cet égard, que l'accueil par le Royaume de cette rencontre témoigne "de notre engagement commun à oeuvrer pour accompagner notre travail technologique et à échanger à la faveur de telles rencontres les expériences arabes réussies".

De nombreux pays arabes "bénéficieront de l'expérience pionnière du Royaume du Maroc, tant au niveau des industries qu'au niveau de la technologie", a-t-il soutenu, exprimant le soutien du parlement arabe au processus dans lequel est engagé le Maroc, ainsi qu'à l'échange d'expériences arabes réussies "afin d'assurer

une intégration arabe dans le domaine de la science et de la technologie".

Le président du parlement arabe a, dans ce contexte, salué les grands projets réalisés par le Royaume, notamment dans le secteur de la construction automobile. "Nous, en tant que parlement arabe, considérons cette expérience comme une success story arabe", a-t-il poursuivi.

Le Groupe de travail parlementaire de haut niveau sur la technologie, l'innovation et la transformation numérique au Parlement arabe, en visite au Maroc jusqu'au 26 courant, tiendra une série de réunions avec les présidents de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers ainsi qu'avec des ministres et des responsables. Le Groupe effectuera, par ailleurs, une visite à la ville de Tanger pour s'enquérir de près des infrastructures portuaires et industrielles modernes dont dispose la ville, notamment le port Tanger-Med et l'usine de l'industrie automobile.

Outre le Maroc, le Groupe de travail comprend la Jordanie, le Qatar, le Sultanat d'Oman, le Bahreïn, le Yémen, la Libye, l'Irak et l'Egypte.

## Lancement du cycle académique préparatoire à l'exercice "African Lion 2023"

En prélude à l'exercice "African Lion 2023", un cycle de formations académiques préparatoires portant sur différents domaines opérationnels a été lancé ce lundi à l'Etat-major de la Zone Sud, à Agadir.

L'Etat-Major Général des Forces Armées Royales indique dans un communiqué que ces formations, qui se poursuivront jusqu'au 2 juin prochain, bénéficieront à une centaine d'Officiers et d'Officiers du rang, marocains et issus des pays partenaires, et seront sanctionnées par des certificats.

Outre les différents domaines et aspects en relation avec l'exercice, ces formations concernent la méthode de planification opérationnelle interarmées, les aspects juridiques, l'information publique, la planification médicale, la cybersécurité et les techniques d'évaluation d'un exercice interarmées, précise le communiqué.

L'exercice multinational interarmées "African Lion", qui est à sa 19ème édition, se déroulera du 2 au 16 juin 2023 dans six régions du Maroc, à savoir Agadir, Benguerir, Kénitra, Mahbès, Tiznit, Tifnit et Tan Tan, conclut la même source.

# Stand-by de quatre jours Pour Des visas délivrés au compte-gouttes

**M**auvaise nouvelle pour les demandeurs de visa pour la France. En effet, l'ambassade de ce pays à Rabat compte suspendre temporairement sa plateforme numérique dédiée à la gestion des demandes de visas Schengen. Ainsi, aucun dépôt de dossier ne sera possible via ladite plateforme du 26 au 30 mai. En somme, ceux ayant déposé leur dossier avant la suspension ne seront pas affectés et leurs demandes seront traitées normalement. En revanche, les demandeurs ayant un rendez-vous prévu pour l'obtention d'un visa pendant cette période de suspension devront se fier au prestataire chargé de la gestion des demandes de visa pour déposer leurs documents directement auprès des services consulaires.

S'agit-il d'une nouvelle mesure de restriction dans l'octroi des visas? «Non», à en croire certaines sources proches de l'ambassade citées par des médias nationaux. Selon ces dernières, il s'agit simplement d'un «incident technique» tout en précisant que la plateforme redeviendra opérationnelle quelques jours seulement après cette suspension.

Par ailleurs, ces mêmes sources ont indiqué que cette situation risque fort d'entraîner de nouveaux retards dans le traitement des dossiers. D'autant qu'il y a une nette augmentation des demandes de visas Schengen de la part des Marocains en cette période propice aux vacances.

## Procédure lente, lourde et coûteuse

Un désagrément de plus pour plusieurs Marocains qui considèrent la procédure de demande de visa comme lente, lourde et coûteuse. En effet, si l'externalisation aura permis la disparition des files d'attente devant les consulats et la réduction substantielle des délais d'instruction des demandes, la prise de rendez-vous pour pouvoir déposer son dossier peut prendre plusieurs semaines voire des mois. Selon un rapport de l'Assemblée nationale sur la politique de visas datant de 2021, «ces délais de prise de rendez-vous sont en pratique imposés aux prestataires par les consulats en fonction de la capacité de ces derniers à instruire les demandes dans un délai de quelques jours. La phase d'instruction du dossier au consulat constitue donc le «goulot d'étranglement» de la demande de visa». La difficulté liée à la prise de rendez-vous est accentuée par la multiplication des officines qui préemptent tous les créneaux dès leur ouverture sur internet et les «revendeurs» aux demandeurs. Ce commerce se conjugue à un taux élevé de non-comparution («no show») qui embolise le système des rendez-vous. Ces délais sont une contrainte dans diverses situations, de l'entreprise qui doit envoyer des travailleurs en France à l'avocat qui a une audience en urgence à Paris.



Plusieurs Marocains estiment également que le prix réclamé à l'occasion d'une demande de visa est excessif. D'autant que la somme demandée n'est pas remboursée en cas de refus de visa par l'autorité consulaire. Une évaluation que partage le rapport de l'Assemblée française qui rappelle que cette somme est passée de 60 euros il y a plusieurs années à 80 euros depuis la révision du code communautaire des visas en février 2020. A ce propos, «si le coût du visa de court séjour est harmonisé entre Etats membres, ce n'est pas le cas des frais de service que le demandeur doit régler au prestataire extérieur».

Ledit document ajoute qu'au niveau de la France, il y a une forte hausse des frais de service sur les visas délivrés. Il cite l'exemple de la Chine

où «des frais du prestataire ont augmenté de 20% pour atteindre 34,50 euros, soit un tarif quatre fois supérieur à celui de l'Italie, qui est de 8 euros».

La motivation des refus de visa suscite également colère et incompréhension de la part d'une grande majorité des demandeurs de visas. En fait, l'Assemblée française a constaté que l'autorité consulaire motive les refus de visa en s'appuyant sur «un formulaire type harmonisé dont les différentes catégories peuvent paraître assez obscures». Ledit rapport précise que l'un des motifs de refus de visa les plus cités est «l'existence d'un risque migratoire». Ce qui laisse une grande liberté, ajoute le rapport, d'appréciation aux agents instructeurs et suscite parfois chez les demandeurs une forme d'incompréhension par rapport au rejet de leur demande. «L'obligation de motivation est pourtant une garantie importante pour les demandeurs, qui doivent être en mesure de comprendre les raisons de l'issue défavorable donnée à leur demande et, le cas échéant, de contester la décision de refus ou de formuler une nouvelle demande».

## Risques migratoires au détriment de l'attractivité

Pour les rédacteurs dudit rapport, la politique française des visas accorde une place disproportionnée aux risques migratoires au détriment de l'attractivité. Selon eux, «des refus de visa fondés sur le risque migratoire peuvent se justifier sur le fond, en particulier lorsque le demandeur ne dispose pas de ressources suffisantes pour séjourner en France. Les autorités consulaires regrettent toutefois qu'un nombre important de refus soient liés à des motifs de forme. Deux écueils méritent d'être soulignés. D'une part, sans minimiser la difficulté de l'exercice dans certains

pays moins développés, les dossiers soumis sont parfois incomplets ou ne respectent pas le formalisme exigé, qui s'applique pour l'ensemble des demandeurs, quelle que soit leur qualité. Comme le rappelle Mme Laurence Haguenaer, directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, «ce n'est pas parce que la personne est avocate ou médecin, ou qu'elle est invitée en France, qu'elle peut s'exonérer des justificatifs demandés». D'autre part, la personne qui dépose un visa «n'est pas toujours dans une démarche légaliste».

La question de la réadmission se pose également avec d'autant plus d'acuité qu'elle demeure une composante de la politique des visas, en particulier vis-à-vis du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie ainsi que plusieurs pays d'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali). «La révision du code communautaire des visas, intervenue en février 2020, a consacré le lien «visa-réadmission» au niveau européen. Cette réforme avait pour objet, d'une part, de renforcer l'attractivité de l'Union et de ses Etats membres par la création de procédures de demande de visa plus rapides et plus souples et l'élargissement des visas à entrées multiples assortis d'une plus longue durée de validité pour les voyageurs réguliers de confiance. Mais cette réforme avait aussi pour objectif, d'autre part, de répondre aux impératifs de sécurité et de limitation du risque migratoire en consacrant la politique des visas comme un outil d'amélioration de la coopération en matière de réadmission afin d'inciter les pays tiers à intensifier leurs efforts dans la lutte contre l'immigration irrégulière», indique le rapport à propos de la politique de visa en France.

Dans une précédente édition, Abdelkrim Belguendouz, académicien et

expert en questions migratoires, avait soutenu qu'il y a de la mauvaise foi et l'usage politique de cette thématique. Selon lui, le problème est présenté d'une manière plus exagérée par la France. «La France surestime le rôle des consulats des pays du Maghreb et passe sous silence les aspects pratiques relatifs aux difficultés d'identification des personnes concernées par ces retours forcés, le nombre important des personnes qui disparaissent dans la nature après la notification de la décision de quitter le territoire, le manque de places dans les centres de rétention, les dossiers en recours devant les juges. L'ensemble de ces éléments fait que le nombre de dossiers reçus est moindre par rapport aux décisions de quitter le territoire prises par l'administration. Bref, Paris joue sur les chiffres et dramatise la situation alors que la réalité est autre».

## Chantage et pression

Pour lui, nous sommes face à un vrai chantage puisqu'aujourd'hui l'octroi du visa s'est transformé en moyen de pression et d'imposition des rapports de force pour contraindre les pays du Maghreb à délivrer davantage de laissez-passer consulaires nécessaires au retour de leurs ressortissants de la France. Et d'ajouter : «Le hic, c'est que la France punit l'ensemble de la population du Maghreb et cela remet en cause l'image de ce pays et ses intérêts dans la région sans oublier son discours sur la mobilité et les échanges humains avec la rive Sud de la Méditerranée». A ce propos, il estime qu'il est temps pour que ce sujet soit l'objet d'un débat national impliquant les parlementaires, les médias, la société civile ainsi que le gouvernement, notamment son ministère des Affaires étrangères.

Hassan Bentaleb



*Sensibilité abusive  
des services  
consulaires français  
au risque migratoire  
au détriment de  
toute attractivité*

## L'Italie dément la propagande algérienne et réitère son appréciation des efforts sérieux et crédibles du Maroc pour le règlement de la question du Sahara marocain



L'Italie a démenti, lundi, la propagande algérienne et réitéré son appréciation des efforts sérieux et crédibles du Maroc pour le règlement de la question du Sahara marocain.

Réagissant à des informations parues dans la presse au sujet de l'activation par la société VFS-Global de son antenne temporaire dans la ville de Tindouf, l'ambassade d'Italie à Rabat a indiqué que cette décision vise à améliorer et à simplifier la déposition des demandes de visas, notant que des centres "pop-up" seront ouverts dans les prochaines semaines dans d'autres villes de l'Algérie.

Dans un communiqué, la représentation diplomatique d'Italie à Rabat tient à préciser que cette initiative administrative n'est au-

cunement liée à la position italienne sur la question du Sahara.

L'Italie, poursuit la même source, "confirme sa position, telle qu'elle est exprimée dans la Déclaration sur le Partenariat Stratégique Multidimensionnel, signée le 1er novembre 2019 à Rabat, en réaffirmant le plein soutien italien aux efforts du Secrétaire général de l'ONU pour poursuivre le processus politique, en conformité avec les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies".

L'Italie salue, à ce titre, les efforts sérieux et crédibles menés par le Maroc dans le cadre des Nations Unies et encourage toutes les parties à poursuivre leur engagement dans un esprit de réalisme et de compromis, ajoute le communiqué.

## Nasser Bourita : *Le Maroc ne participe d'aucune manière que ce soit au conflit en Ukraine* Dmytro Kuleba : *Nous avons couvert un large éventail de questions bilatérales et régionales*

**L**e Maroc ne participe d'aucune manière que ce soit au conflit en Ukraine, a indiqué, lundi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kuleba, en visite de travail dans le Royaume, M. Bourita a réaffirmé "la position constante du Maroc sur le respect de l'intégrité territoriale et la souveraineté des pays", notant que le Royaume s'est engagé depuis le début de la crise en Ukraine à privilégier le respect de la légalité et du Droit international et le non-recours à la force pour le règlement des conflits, ainsi que l'encouragement du dialogue et du respect des résolutions pertinentes de l'ONU.

"Le Maroc est concerné par cette guerre car, premièrement, elle nuit à la sécurité et à la stabilité régionales,

et deuxièmement à cause de ses répercussions et conséquences économiques sur de nombreux pays, dont le Royaume", a expliqué le ministre.

"Le Maroc entretient de bonnes relations avec la Russie et l'Ukraine et promeut une solution pacifique à ce conflit", a-t-il dit. Il a ainsi cité l'initiative de paix proposée par le président ukrainien Volodymyr Zelensky, ainsi que les autres contributions, tout en précisant que ces dernières ne doivent aucunement dévier de l'objectif central: celui de promouvoir une issue pacifique à ce conflit.

La visite de M. Kuleba au Maroc est la première d'un ministre ukrainien des Affaires étrangères depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1992.

A ce propos, M.Kuleba s'est dit "honorer" d'être le premier ministre ukrainien des Affaires étrangères à effectuer une visite au Royaume.

Dmytro Kuleba, qui fait escale au Royaume dans le cadre d'une tournée africaine, a expliqué avoir fait le choix

délibéré de visiter le Maroc en premier, "eu égard aux bonnes relations" entre les deux pays. Il a dit espérer, à cet égard, ouvrir la voie "à d'autres visites d'institutions gouvernementales, de touristes, d'étudiants et d'hommes d'affaires des deux pays".

Cette visite, qui intervient dans un contexte particulier, réaffirme l'excellence des relations bilatérales, qui ont toujours été basées sur l'amitié, le respect mutuel et le respect des intérêts stratégiques de chacun des deux pays, a souligné le diplomate ukrainien.

"Nous avons couvert un large éventail de questions bilatérales et régionales, notamment de l'Afrique", a-t-il rapporté, notant que Kiev est "conscient du potentiel du Maroc comme porte d'entrée vers le continent africain".

M. Kuleba a également évoqué la question des étudiants marocains en Ukraine, affirmant que le gouvernement ukrainien "fait tout son possible pour résoudre toutes les questions en

suspens afin de permettre à ces étudiants de reprendre leurs études".

De même, le ministre ukrainien a annoncé la signature d'un mémo-

randum d'entente portant sur la coopération entre les académies diplomatiques de l'Ukraine et du Royaume.

### L'Ukraine exprime son soutien au plan d'autonomie

L'Ukraine a exprimé, lundi, son soutien au plan d'autonomie, présenté par le Maroc en 2007, comme base "sérieuse et crédible" pour le règlement "réussi" de la question du Sahara.

Cette position a été exprimée par le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kuleba, en visite de travail dans le Royaume, lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à l'issue de leurs entretiens à Rabat.

M. Kuleba a aussi affirmé que l'Ukraine et le Maroc connaissent tous les deux la valeur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale.

Le chef de la diplomatie ukrainienne a également indiqué que l'Ukraine soutient les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara, Staffan de Mistura, visant à trouver une solution politique réaliste, durable et mutuellement acceptable, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Il a précisé que la résolution de la question du Sahara est essentielle pour la sécurité et la paix régionales.

## Omar Hilale : *L'engagement politique et l'action participative, des préalables pour faire face aux pandémies*

**L**ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU à New York, Omar Hilale, a plaidé, lundi à Genève, pour un engagement politique et une action participative, afin de relever le défi des pandémies qui menacent l'avenir de l'humanité.

Le diplomate a lancé cet appel lors de son intervention à une table ronde stratégique organisée sous le thème "Le monde ensemble : processus menés par les Etats membres pour renforcer la prévention, la préparation et la riposte face à la pandémie" et présidée par le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adha-

nom Ghebreyesus, dans le cadre des travaux de la 76e session de l'Assemblée mondiale de la santé.

S'exprimant en sa qualité de facilitateur de l'Assemblée générale des Nations Unies au sujet de la réunion de haut niveau et la déclaration politique sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, qui se tiendra le 20 septembre à New York, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, M. Hilale s'est penché sur les moyens de rendre plus efficace l'action internationale en la matière, à travers une approche globale.

Il a ainsi évoqué trois grands processus "historiques et critiques"

menés par les Etats membres : l'Organe intergouvernemental de négociation (INB) sur un nouvel accord ou traité sur la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies, le groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005) et la réunion de haut niveau sur la préparation et la réponse aux pandémies de l'Assemblée générale des Nations Unies.

De l'avis du diplomate, relever le défi épidémiologique requiert une approche multidimensionnelle impliquant tous les acteurs, que ce soit au niveau des processus de Genève ou de New York, en adhérant aux

principes d'équité, d'autonomisation et de solidarité mondiale.

Et de préciser que la prochaine réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York sera le premier signal de la communauté internationale au niveau politique concernant la prévention et la riposte face aux pandémies.

M.Hilale a, en outre, indiqué qu'il avait tenu de vastes consultations avec de nombreux dirigeants des organisations concernées, en vue de la rédaction du texte de la déclaration politique, dont les négociations commenceront au début de juin prochain.

Ladite déclaration devrait être

consensuelle, concise et pratique, dans le but d'apporter le plus de soutien politique aux mécanismes de préparation et de riposte face aux pandémies, tout en renforçant le rôle central de l'OMS dans l'architecture sanitaire mondiale, a-t-il poursuivi.

La réunion avait pour objectifs d'explorer l'avenir de la riposte internationale face aux pandémies, à la lumière des enseignements tirés de la pandémie de "Covid-19", avec un focus sur la réduction des lacunes existantes et l'harmonisation des trois principaux processus visant à renforcer la prévention et la préparation aux pandémies.

# Habib El Malki préside la cérémonie de l'installation d'Aziz Kaichouh, secrétaire général du CSEFRS



**L**e président du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS), Habib El Malki, a présidé, lundi, la cérémonie de passation de fonctions entre Aziz Kaichouh, nouveau secrétaire général du

Conseil, et Imane Karkab, ancienne secrétaire générale.

Selon un communiqué du CSEFRS, lors de cette cérémonie, à laquelle ont pris part les responsables de l'administration dudit conseil, M. El Malki a remercié Mme Karkab, tout en félicitant le nouveau secré-

taire général pour la haute confiance placée en lui par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Il a également souhaité à M. Kaichouh plein succès dans ses fonctions, précise le communiqué.

Ingénieur d'Etat spécialisé dans la gestion et les systèmes

d'information, M. Kaichouh est un acteur actif dans les domaines de l'éducation et de la formation, et en particulier dans le préscolaire.

Il a occupé le poste de directeur général de la Fondation marocaine pour la promotion de l'enseignement préscolaire (FMPS).

Il était également membre du CSEFRS pendant deux mandats, représentant des associations de la société civile œuvrant dans les domaines de l'éducation et de la formation.

Son parcours professionnel, durant lequel il a exercé dans les secteurs public et privé, lui a permis d'accumuler une expérience importante dans le domaine du pilotage, de la gestion et des systèmes d'information.

Il a débuté son parcours en tant qu'ingénieur d'Etat en étude et développement au ministère des Finances, puis responsable du Département systèmes d'information à CFG Bank, ensuite à la CDG, puis directeur de projets ERP à CAPINFO, avant d'être nommé directeur des Systèmes d'infor-

mation, communication, affaires des adhérents et organisation à la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres Sociales de l'éducation-formation et par la suite, en parallèle, directeur des Systèmes d'information au Conseil supérieur de l'enseignement.

Siégeant dans différents organismes nationaux et internationaux, M. Kaichouh est membre fondateur du Réseau arabe pour le développement de la petite enfance, intervenant auprès de l'UNESCO.

Il a également été président du bureau national de l'Association des ingénieurs de l'ENIM et président de l'Association des lauréats du MBA Ponts Business School au Maroc.

Aziz Kaichouh est titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en Systèmes d'information et développement de l'École Nationale de l'industrie minière à Rabat, d'un master en business Administration (MBA) de l'École nationale des ponts et chaussées de Paris et du diplôme LMI (USA) en leadership et management.

## Le Maroc soutient la mise en œuvre intégrale de la Convention de l'ONU contre la criminalité transnationale organisée

**L'**ambassadeur, représentant permanent du Maroc à Vienne, Azzeddine Farhane a réitéré, lundi à Vienne, l'attachement du Royaume à la mise en œuvre intégrale de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et de ses protocoles additionnels en tant qu'instruments internationaux dans ce domaine.

"Ces instruments représentent un cadre juridique complet et une référence internationale valable pour lutter collectivement contre les problèmes liés à la criminalité transnationale organisée", a affirmé M. Farhane qui s'exprimait à l'occasion de la 32ème Session de la Commission des Nations unies pour la prévention du crime et la Justice pénale (CCPCJ).

Dans cette optique, le Maroc, qui a développé une stratégie multidimensionnelle et globale visant à prévenir la criminalité et à garantir la justice pénale, a placé la lutte contre le terrorisme en tête de ses priorités, a-t-il indiqué lors de cette rencontre organisée sous le thème "Améliorer le fonctionnement du système de justice pénale afin de garantir l'accès à la justice et d'instaurer une société sûre

et sécurisée".

M. Farhane s'est également attardé sur les grandes lignes de la stratégie "holistique et intégrée" mise en place par le Royaume pour lutter contre le terrorisme sur la base d'une approche alliant trois piliers : le renforcement de la sécurité intérieure, la lutte contre la pauvreté et la réforme du champ religieux.

Parallèlement, le Maroc a renforcé son arsenal juridique par l'adoption de lois relatives à la lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a précisé le diplomate, détaillant les différentes mesures prises par le Royaume dans le cadre de la réforme du champ religieux afin de lutter contre les différentes formes de radicalisation et d'extrémisme et promouvoir les valeurs de modération et de tolérance consacrées par l'Islam.

S'agissant de la contribution du Maroc à l'action mondiale en matière de lutte contre le terrorisme, le diplomate a rappelé que le Royaume coprésède, depuis 2016, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF).

Par ailleurs, dans le cadre de son

partenariat avec les Nations unies, le Maroc abrite, à Rabat, le premier Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique, a poursuivi M. Farhane.

S'agissant de la question de la migration, l'ambassadeur a rappelé que le Royaume a élaboré en 2013, dans le cadre de sa gestion des flux migratoires, la "Stratégie nationale pour l'immigration et l'asile".

Cette stratégie nationale est imprégnée, dans sa conception et sa mise en œuvre, des principes fondateurs des droits de l'Homme et des normes humanitaires, en vue d'offrir aux personnes concernées la protection qui leur est garantie, conformément aux engagements internationaux du Royaume, a-t-il déclaré.

Et de préciser que le Maroc a pu, au cours des cinq dernières années, dans le cadre du principe de la responsabilité partagée et de l'impératif de la coopération sous-régionale, régionale et internationale, faire avorter plus de 350.000 tentatives de migration irrégulière, démanteler plus de 1.300 réseaux de trafiquants et secourir plus de 90.000 migrants en mer.

Le Maroc a également initié, pour les catégories vulnérables de migrants, des programmes de rapatriement volontaire assisté, qui constituent aujourd'hui un modèle de référence de la coopération Sud-Sud dans la promotion de solutions durables, a souligné M. Farhane.

Il a, de même, indiqué que sur le plan africain, SM le Roi Mohammed VI, en Sa qualité de "Leader de l'Union africaine sur la question de la migration", a été à l'initiative de l'élaboration de "L'Agenda africain pour la migration", incluant la mise en place d'un "Observatoire africain de la migration", dont les statuts ont été adoptés par le 33ème Sommet de l'UA, tenu en février 2020. Cet Observatoire africain des migrations met à la disposition du continent un outil efficace, permettant d'élaborer une meilleure connaissance et compréhension du phénomène migratoire, afin de permettre la collecte, l'analyse et l'échange de données entre les pays africains.

De l'avis de M. Farhane, l'ampleur croissante des phénomènes de l'immigration clandestine, de la traite des personnes, du trafic illicite de

drogue et d'armes nécessite, plus que jamais, "un renforcement de la coopération interétatique et une plus grande implication des organisations sous-régionales, régionales et internationales, afin de lutter efficacement contre le fléau de la criminalité internationale organisée".

"Le Maroc reste convaincu, comme il l'a toujours fait, que la lutte contre le crime organisé ne peut se faire qu'à travers une prise de conscience continue des dangers de la criminalité, sous toutes ses formes et manifestations", a-t-il dit, soulignant l'importance de "mener des actions concertées, coordonnées et orientées dans le cadre d'une coopération renforcée et soutenue aux niveaux sous-régional, régional et international".

"L'option de la coopération et le principe de la responsabilité régionale et internationale partagée doivent constituer la pierre angulaire de toute action concrète basée sur une vision commune, réaliste, durable et constructive, loin de toute approche étroite et non collaborative d'origine idéologique ou politique", a conclu le diplomate.

Etats-Unis du monde

# UCA Marrakech accède au statut de membre fondateur

# Société



Une cérémonie mémorable célébrant l'apposition de la plaque des Etats-Unis du monde a eu lieu au siège de la présidence de l'Université Cadi Ayyad dite en même temps : Siège de l'Académie de la Méditerranée et des Etats-Unis du monde pour la rive Sud de la Méditerranée.

Cette cérémonie s'est déroulée récemment en présence de M. Capasso, secrétaire général des Etats-Unis du monde et directeur général de l'Académie de la Méditerranée, du professeur Mohamed Knidiri fondateur de l'UCA, du professeur Moulay El Hassan Ahbid, président de l'UCA, de nombreux universitaires, étudiants, chercheurs, experts et notables

de la ville ocre et de ses différentes régions.

Il a été donc procédé à l'apposition de la plaque et du drapeau de l'Académie de la Méditerranée et des Etats-Unis du monde à l'entrée du rectorat de l'UCA, qui a été le siège depuis 2000 de l'Académie de la Méditerranée, devenue à partir de 2022 une section autonome des «Etats-Unis du monde».

« Une plaque emblématique posée à l'entrée de la présidence ainsi que le drapeau officiel flottant des Etats-Unis du monde témoignent de l'engagement de notre institution en faveur de la coopération internationale et de la promotion de la paix dans le monde », précise le président de l'UCA, Moulay El Hassan Ahbid.

«C'est la marque d'une étape importante dans notre collaboration avec la Fondation Etats-Unis du monde. L'UCA franchit évidemment une nouvelle étape dans sa collaboration en devenant le siège de cette Fondation. C'est une responsabilité que nous prenons très au sérieux, et nous nous engageons à travailler avec la Fondation pour promouvoir la coopération internationale, l'éducation, la recherche et l'innovation, dans l'intérêt de la paix et du bien-être de tous les peuples du monde».

Le Prix d'honneur méditerranéen de la Fondation fut attribué à M. Ahbid qui s'est dit profondément honoré et fier de cette distinction. « Cela représente une immense responsabilité pour moi et

m'encourage à redoubler d'efforts pour contribuer davantage au progrès de notre université et à la promotion de la coopération internationale ».

M. Capasso, secrétaire général des Etats-Unis du monde, a souligné «qu'il s'agit d'un jour historique qui marque la concrétisation d'un rêve caressé depuis 1988 à Marrakech, pour l'établissement d'un siège de l'Académie de la Méditerranée et des Etats-Unis du monde, qui compte 181 pays adhérents et 16.000 institutions et organismes de la société civile et l'importance de la Chaire Averroès, qui vise à contribuer à une plus grande diffusion des idées et des connaissances en Méditerranée et à raffermir les liens entre les deux rives à travers l'échange intellectuel, culturel et scientifique, de sorte que la connaissance mutuelle devienne l'une des clés de la consolidation de la paix entre les peuples de la région.

Le Maroc est un pays important pour les Etats-Unis du monde puisque présentant toutes les valeurs que nous défendons et aspirons promouvoir, sans oublier l'importance de cette institution et de la Chaire Averroès qui œuvre à coordonner des études impliquant la région méditerranéenne à travers différentes disciplines ».

Les intervenants n'ont pas tari d'éloges sur l'action de Mohamed Knidiri dans la concrétisation de cette union à travers l'Association le Grand Atlas, titulaire, par ailleurs, de la Chaire Averroès des études méditerranéennes depuis 2001.

Action concrétisée, entre autres, par de nombreuses collaborations à l'international et activités sociales et humanistes au niveau national.

Il est à rappeler qu'il a été procédé lors de la clôture de cette cérémonie à la signature d'une convention d'adhésion de l'Université Cadi Ayyad aux Etats-Unis du monde en tant que membre fondateur.

Z.J.W

## L'équipe marocaine remporte la 30<sup>ème</sup> édition des Olympiades panafricaines de mathématiques

L'équipe nationale marocaine a remporté la 30<sup>ème</sup> édition des Olympiades panafricaines de mathématiques (OPAM 2023), organisée du 13 au 22 mai à Kigali au Rwanda, indique le ministère de l'Education nationale, du Précolaire et des Sports.

Ainsi, l'élève marocaine Hiba Ferchioui a été sacrée "Reine des mathématiques en Afrique", après avoir dominé le tableau féminin, suivie de sa compatriote Zaineb Charqui, précise le ministère dans un communiqué.

De même, l'équipe marocaine a remporté deux médailles d'or (Hiba Ferchioui et Ayman Hajifi), trois d'argent (Zakaria Dro, Yassir Abousir et Zaineb Charqui) et une de bronze (Ma-

roua Zidouni).

Les OPAM 2023, qui ont réuni les élèves de l'enseignement secondaire, ont été marquées par la participation d'un total de 32 pays représentés chacun par une équipe de 6 élèves (3 filles et 3 garçons).

Suite à cette performance, le ministère de l'Education nationale, du Précolaire et des Sports a félicité les élèves qui ont honoré le Maroc lors de cette manifestation scientifique panafricaine, ainsi que les encadrants qui ont supervisé leur préparation pour cette compétition, tout en leur souhaitant bonne chance lors des prochaines Olympiades internationales de mathématiques prévues en juillet prochain au Japon.



# Horizons L'Europe sera-t-elle le plus grand perdant du monde ?

*La guerre de la Russie contre l'Ukraine, la rivalité sino-américaine et la montée de nouvelles puissances moyennes stimulent une profonde réorganisation de l'ordre international qui laissera l'Europe nettement désavantagée.*

*Pour prospérer dans un monde dominé par de grands Etats aux budgets militaires croissants, l'Europe n'a d'autre choix que de devenir une véritable puissance.*

L'ère de stabilité mondiale post-1945 est révolue. Du monde bipolaire de la guerre froide au monde unipolaire dominé par les Américains qui l'a remplacé, nous avons longtemps bénéficié d'un sens de l'ordre stratégique. Bien qu'il y ait eu de nombreuses guerres plus petites (et même quelques plus grandes), de la Corée et du Vietnam au Moyen-Orient et à l'Afghanistan, le système international est resté généralement stable et intact.

Depuis le début du nouveau millénaire, cependant, cette stabilité a de plus en plus cédé la place à une rivalité renouvelée entre les grandes puissances, au premier rang desquelles les Etats-Unis et la Chine. De plus, il est clair depuis longtemps que l'influence politique et stratégique de l'Inde, du Brésil, de l'Indonésie, de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de l'Iran et d'autres économies émergentes augmentera, tout comme leur rôle au sein du système mondial. Dans le contexte d'un conflit qui s'aggrave entre la Chine et les Etats-Unis, ces puissances montantes auront de nombreuses occasions de dresser l'une des deux superpuissances du XXI<sup>e</sup> siècle contre l'autre. En effet, bon nombre de ces opportunités semblent trop belles pour être manquées.

En Russie, pendant ce temps, les élites politiques ont été consumées par des fantasmes de restauration de la portée territoriale et du poids géopolitique de l'Union soviétique - et de l'Empire russe avant elle. Sous le président Vladimir Poutine, la politique russe vise de plus en plus à inverser l'héritage de l'immédiat après-guerre froide. En revanche, l'Occident - c'est-à-dire les Etats-Unis et l'Union européenne, après son élargissement depuis 2004 - a adhéré au règlement de base de l'après-guerre froide en Europe. A cette fin, il est resté déterminé à défendre des valeurs fondamentales telles que le droit des pays à l'autodétermination et l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues.

Ces valeurs et engagements diver-



gents ont rendu un conflit sur les anciennes républiques de l'Union soviétique presque inévitable, comme nous l'avons vu en Géorgie en 2008. En Ukraine, le coup d'envoi a été donné lorsque la Russie a annexé la Crimée en 2014 ; mais le point de rupture n'est venu qu'en février dernier, lorsque le Kremlin a lancé son invasion à grande échelle du pays et a mis un terme décisif à l'ère de la paix en Europe. Une fois de plus, le continent se divise en deux camps.

La tentative de Poutine de réécrire l'histoire par la force n'est pas seulement une tragédie pour le peuple ukrainien et un défi à la sécurité européenne ; c'est aussi un reproche à l'ensemble du système international des Etats-nations. Après tout, de nombreuses puissances mondiales nouvelles et émergentes ont refusé de se ranger sans ambiguïté du côté de l'Ukraine, et certaines - suivant l'exemple de la Chine - se sont explicitement rangées du côté de la Russie ou sont restées « neutres » dans l'intérêt d'obtenir un avantage tactique. L'implication est que ces pays sont prêts à ignorer une violation flagrante des principes fondamentaux qui sous-tendent la stabilité mondiale.

Mais le danger plus large pour le système international ne provient pas de la guerre en Ukraine (la Russie est trop faible pour constituer une véritable menace mondiale), mais de la détérioration des relations américano-chinoises. Certes, malgré la rhétorique belliqueuse de la Chine sur Taiwan et ses exercices navals agressifs

dans les eaux autour de l'île, la confrontation jusqu'à présent est moins militaire qu'économique, technologique et politique. Mais c'est une piètre consolation, car il s'agit d'un conflit à somme nulle qui s'intensifie.

Certains des plus grands perdants de cette confrontation seront probablement le Japon et l'Europe. Les entreprises chinoises ont construit des capacités de production massives dans l'industrie automobile - en particulier dans les véhicules électriques (VE) - et sont maintenant prêtes à surpasser les constructeurs automobiles européens et japonais qui ont longtemps été dominants à l'échelle mondiale.

Pire encore, la propre réponse de l'Amérique à la concurrence chinoise est de poursuivre une politique industrielle qui se fera aux dépens des fabricants européens et japonais. Une législation récente telle que la loi sur la réduction de l'inflation, par exemple, prévoit d'importantes subventions pour les voitures produites aux Etats-Unis. Du point de vue des Etats-Unis, de telles politiques font d'une pierre deux coups : protéger les grands fabricants nationaux et les inciter à poursuivre le développement des véhicules électriques.

Le résultat final sera une réorganisation en profondeur de l'industrie automobile mondiale, le Japon et l'Europe (principalement l'Allemagne) perdant en compétitivité et en parts de marché. Et ne l'oublions pas, ce développement économique majeur ne représente que le début d'une confrontation mondiale beaucoup plus

vaste et d'une réorganisation stratégique.

Non seulement l'Europe doit veiller à préserver son modèle économique dans cette réorganisation de l'économie mondiale, mais elle doit également gérer les coûts élevés de l'énergie, le fossé numérique croissant vis-à-vis des deux superpuissances et le besoin urgent d'augmenter les dépenses de défense pour contrer la nouvelle menace russe. Toutes ces priorités deviendront encore plus urgentes à l'approche de la prochaine élection présidentielle américaine, compte tenu de la possibilité réelle que Donald Trump revienne à la Maison Blanche.

L'Europe se trouve donc particulièrement désavantagée. Elle réside dans une région de plus en plus dangereuse, mais elle reste une confédération d'Etats-nations souverains qui n'ont jamais rassemblé la volonté de parvenir à une véritable intégration - même après deux guerres mondiales et des décennies de guerre froide. Dans un monde dominé par de grands Etats aux budgets militaires croissants, l'Europe n'est toujours pas une véritable puissance. Que cela reste le cas dépend des Européens. Le monde n'attendra pas que l'Europe grandisse. Si l'Europe doit faire face à la réorganisation mondiale d'aujourd'hui, il vaut mieux qu'elle commence bientôt - ou, de préférence, hier.

**Par Joschka Fischer**  
Ministre allemand des Affaires étrangères et vice-chancelier de 1998 à 2005, il a été à la tête du Parti vert allemand pendant près de 20 ans.

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

BOURDON	MACHIN	NOUVEAU	EN BAS EN HAUT TELLEMENT	LIBÉRÉE	NATUREL	LETTRES DE LUC	LAMBIN
		EXISTER			À LA GOMME		
COLLE		PORTEUR DE CHARGE			DÉRISION		
LIAISON				MENU			
			VÉNÉRE			APPLIQUÉ	
PANSE-BÊTE			VOUS COURE LE SOUFFLE				
CURIE				VÊTE DE BOEUF		EN CATIMIN	
MÉTAL	ENCEINTE	CARDINAUX		SUBTILÉS			FBIANT
		FORME D'AVOIR			SYMBOLE DU LITHIUM	POSSIF	
LE VIEIL HOMME ET LA MER		RACHOTS					
				FEMME AIMÉE		CONFÈRE	
PRONOM		ARTICLE ESPAGNOL		ARTICLE		BARRE OBLIQUE	
		PAREIL			ASSISE	SANS-ABRI	
VEINE			INTERDIT			FLEURY ESPAGNOL	
VILLE DE SYRIE			COUP DE FEU				SYMBOLE DE L'OR
				NOVELLES			
ÉTAPE				NOVELLES			
LETTRES DE TUNIS		DÉMENTIR			RISQUAT		
						SIFFLÉ	

Solution mots flechés d'hier

C	A	S	S	E	R	R	E	C	I	T
V	A	R	E	U	S	E	E	H		
A	O			E	C	J	A	R	E	
N	U	L		E	C	R	U	S		
A	T	L	A	S	N	I	D	E		
I	M	M	E	U	B	L	E			
D	O	N	S	A	S	U	C	R	E	
U	S	E	L	E	T	E	T	C		
D	R	E	X	I	T	E	R			
D	R	E	C	A	R	I	O	C	A	
T	I	R	E	L	E	N	D	O	S	
R	A	C	E	N	E	T	E			

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumin Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laïyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouatb Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

**Youssef El Gabs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

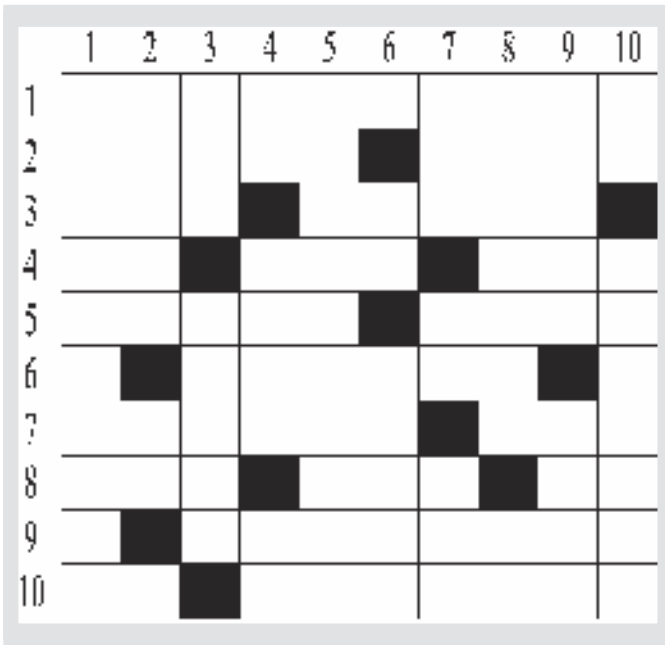
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**2017 www.ojd.ma**



### Mots croisés



**HORIZONTALEMENT**

- 1- Ancien système de répartition des biens
- 2- Oiseau de métal – Après monts dans l'expression
- 3- Dément – Pis-aller revendicatif
- 4- Astate – Choisi – Ils font l'âge
- 5- Mis à l'épreuve – Sou du Pérou
- 6- Palpent
- 7- Rechercher – Trime
- 8- Plat – Du dur de dur ! – Roulement
- 9- Scandinave
- 10- Plus secret - Fait

**VERTICALEMENT**

- 1- Exaltés
- 2- Elude – Cardinal
- 3- Palmipède – Auteur US
- 4- Note – Entité politique – Coordonnant
- 5- Partie du Royaume-Uni
- 6- Ruisseau – Usa
- 7- Petit if – Renvoi – Poil
- 8- Erudits – Quotient de bon sens
- 9- Changent – Aurochs
- 10- Qui n'est plus - Ebahie

### Solution mots croisés d'hier



### Grilles de sudoku

**Facile**

		3		1	
4	3		2	7	5
5	2	1		8	6
7	8	6	4		
	1	9	2	3	
			1	3	5
6	5		9	8	3
2	9	6	4	7	
	4		1		

**Moyen**

		1		9	2
6	2	3			
		4	2	8	6
					1
4	8				4
9	2				9
					6
9	7		8	4	
				3	6
5	4			2	7

**Difficile**

			5		7	2
	3	9				
	2	8	1	5		
6		1		3	4	
			4			
	1	2		8		6
		1	8	4	6	
				9	8	
8	4		3			

**Expert**

		9	8	7	2	6
			3	4		1
					8	
3	4				8	
		3		1		
		7				9
	5					
8	9	1				
2	1	6	7	9		

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

5	1	7	8	3	4	2	6	9
4	3	6	1	2	9	5	7	8
2	9	8	6	7	5	3	1	4
9	4	1	7	6	3	8	2	5
7	2	3	5	1	8	4	9	6
8	6	5	9	4	2	7	3	1
6	5	4	3	9	7	1	8	2
3	8	9	2	5	1	6	4	7
1	7	2	4	8	6	9	5	3

**Moyen**

9	2	6	4	1	3	8	5	7
8	5	1	6	2	7	4	9	3
3	7	4	5	8	9	6	2	1
2	4	8	3	9	1	5	7	6
5	1	9	7	4	6	3	8	2
6	3	7	2	5	8	9	1	4
4	8	5	1	3	2	7	6	9
1	6	3	9	7	5	2	4	8
7	9	2	8	6	4	1	3	5

**Difficile**

3	4	6	9	7	2	1	5	8
5	7	2	1	6	8	9	4	3
1	9	8	4	5	3	6	2	7
8	1	9	5	2	6	7	3	4
4	2	5	3	1	7	8	9	6
7	6	3	8	4	9	5	1	2
6	5	7	2	3	1	4	8	9
2	8	4	6	9	5	3	7	1
9	3	1	7	8	4	2	6	5

**Expert**

5	6	1	3	2	9	4	8	7
9	2	4	6	8	7	1	3	5
7	3	8	4	5	1	2	9	6
2	1	6	7	9	5	8	4	3
4	7	3	8	6	2	5	1	9
8	5	9	1	3	4	7	6	2
3	9	5	2	1	8	6	7	4
1	4	2	9	7	6	3	5	8
6	8	7	5	4	3	9	2	1

# Economie

Les relations économiques entre le Maroc et l'Espagne en chiffres

Favorisés par la proximité géographique, une compétitivité partagée, une complémentarité dynamique et la convergence d'intérêts, le Maroc et l'Espagne ont jeté les bases d'un partenariat économique renouvelé et orienté vers l'avenir, à travers la diversification des flux commerciaux et la complémentarité des chaînes de valeur.

Voici les principaux chiffres des relations économiques entre les deux pays :

- L'Espagne est, depuis 11 ans, le premier partenaire commercial et client du Maroc.

- Le Maroc est le 2ème partenaire non-européen et le 1er partenaire africain de l'Espagne.

- Le Maroc est la principale destination des investissements espagnols en Afrique et reçoit plus d'un tiers de tous les investissements directs espagnols destinés au continent africain.

- L'Espagne disposait d'un stock d'investissements au Maroc de 1.944 millions d'euros en 2020 (dernières données disponibles) et compte 524 filiales de sociétés espagnoles et 670 entreprises espagnoles détenant plus de 10% du capital de sociétés marocaines de droit marocain.

- Les échanges commerciaux entre Rabat et Madrid, qui se caractérisent par trois éléments essentiels, à savoir la cohérence, la qualité et l'équilibre, ont doublé au cours des dix dernières années, avec des taux de croissance supérieurs à 10% par an depuis 2011.

- En 2021, le Maroc a exporté environ 7,3 milliards d'euros vers l'Espagne, en hausse de 14,6% par rapport à une année auparavant.

- En revanche, le Maroc a importé du pays ibérique l'équivalent de 9,5 milliards d'euros, enregistrant une croissance de 29,2%.

- Ces chiffres record représentent respectivement des quotes-parts de 3% et 2,1% de la part mondiale des exportations et des importations de l'Espagne.

- La courbe des échanges commerciaux entre les deux pays est sur une tendance haussière depuis 2016, affichant une légère baisse en 2020 avec des exportations vers l'Espagne qui ont atteint 6,37 milliards d'euros (contre 6,96 milliards d'euros en 2019), alors que les importations s'élèvent à 7,35 milliards d'euros (contre 8,45 milliards d'euros en 2019).

- En 2022, le volume des échanges commerciaux a atteint près de 20 milliards d'euros et plus de 800 entreprises espagnoles sont déjà installées dans le Royaume.

## Le Maroc peut constituer une "plateforme de croissance" pour les entreprises espagnoles

Le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, a mis en avant, lundi à Madrid, les opportunités d'investissement offertes par le Maroc dans divers domaines, assurant que le Royaume peut constituer une "plateforme de croissance" pour les entreprises espagnoles.

"J'aimerais inviter les chefs d'entreprise espagnols à considérer le Maroc comme leur plateforme de croissance et leur porte d'entrée vers de nouveaux marchés", a plaidé M. Alj, qui intervenait dans une rencontre d'affaires de haut niveau, sous le thème "Investir au Maroc pour une prospérité commune".

« Dans l'industrie manufacturière, comme dans les énergies renouvelables, le tourisme, la logistique ou la technologie, le Maroc offre plus que jamais une rentabilité et une croissance durables », a ajouté le patron de la CGEM, appelant à tirer parti de ces avancées, en investissant davantage dans les secteurs d'avenir et les catalyseurs de croissance, rapporte la MAP.

Le Maroc et l'Espagne ont créé une "base naturelle pour les affaires", grâce à des liens historiques, culturels et politiques fort partagés tout au long de l'histoire, a-t-il dit, rappelant que l'Espagne est le principal partenaire commercial du Maroc depuis plus de 10 ans.

Le Maroc est depuis longtemps reconnu comme une porte



d'entrée vers l'Afrique, grâce à sa position stratégique au carrefour de l'Europe, de l'Afrique et du Moyen-Orient, et aux investissements importants réalisés par les entreprises marocaines sur le continent, sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI, a fait valoir M. Alj, relevant que le Maroc peut faciliter l'accès des opérateurs économiques en Afrique.

"Saisissons ces opportunités avec pragmatisme, action et détermination et écrivons une success story qui profite à nos deux nations et à nos continents", a-t-il préconisé.

Dans le même sillage, le directeur général de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), Ali Seddiki, a passé en revue une batterie de mesures juridiques, législatives et incitatives mises en oeuvre par le Maroc, mettant l'accent sur les efforts déployés par le Royaume, à la faveur de l'amélioration du climat des affaires, de la promotion et de la facilitation des investissements.

Le Maroc est devenu une plateforme régionale et internationale en termes de stabilité, de compétitivité et de projection pour les entreprises internationales, a-t-il soutenu, assurant que, grâce à ses réformes structurelles, le Maroc est un pays stable qui dispose

d'une vision pour son développement.

Le Royaume, sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI, a placé l'investissement au cœur de son nouveau modèle de développement et au centre de son programme gouvernemental, a fait remarquer M. Seddiki, précisant qu'à travers la Charte d'investissement, le Maroc ambitionne de rehausser sa position et renforcer son intégration dans l'économie mondiale pour attirer de nouveaux écosystèmes.

"A seulement 14 km de l'Espagne, se trouve le Maroc, pays africain, arabe et musulman, qui, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a entrepris, depuis deux décennies, d'importantes réformes institutionnelles, législatives, politiques, économiques et sociales où l'être humain est au centre des priorités de Sa Majesté le Roi et en particulier la jeunesse", a indiqué, à cette occasion, l'ambassadrice du Maroc en Espagne, Mme Karima Benyaich.

"Le Maroc d'aujourd'hui jouit d'une stabilité politique, d'une sécurité juridique, d'infrastructures importantes, d'un train à grande vitesse, du plus grand port d'Afrique, d'autoroutes, de zones franches, du premier centre financier africain Casablanca Finance City", a détaillé Mme Benyaich.

De même, a souligné la diplo-

mate, l'attractivité du Maroc est renforcée par la nouvelle Charte de l'investissement, qui offre plusieurs avantages, en plus d'encourager l'investissement privé, et par les réformes administratives et de digitalisation menées par le gouvernement pour donner un nouveau saut qualitatif au climat des affaires et de l'investissement dans le pays.

Organisée par la CGEM et le Conseil économique Maroc-Espagne (CEMAES), cette rencontre d'affaires vise la promotion des opportunités d'investissement dans le Royaume auprès des opérateurs économiques espagnols.

Cette rencontre économique, initiée en partenariat avec le ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des politiques publiques et l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), a pour objectif également de rapprocher les entreprises des deux pays, afin d'accélérer leur développement sur de nouveaux marchés, notamment africain et latino-américain. Elle connaît la participation de plus de 150 entreprises espagnoles opérant dans divers secteurs tels que l'agroalimentaire, l'économie circulaire, les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, la transformation des déchets, le textile et le tourisme.



Rencontre d'affaires de haut niveau à Madrid sous le thème « Investir au Maroc pour une prospérité commune »

## Le Maroc a adopté une approche "pertinente" face au Covid et à la guerre en Ukraine

Face aux conséquences de la pandémie de Covid-19, de la guerre en Ukraine et des sécheresses, le Maroc a mis en place une approche duale "pertinente", affirme le vice-président de la Banque mondiale pour la région MENA, Farid Belhaj.

Parmi les mesures prises par le Royaume pour aider les citoyens les plus vulnérables, M. Belhaj cite, dans un entretien, publié lundi par le magazine panafricain "Jeune Afrique", le registre unique permettant de cibler les subventions destinées aux personnes éligibles, ainsi que l'assurance maladie obligatoire.

"Cette approche duale me semble pertinente, car elle prend en compte à la fois l'urgence sans compromettre l'avenir économique du pays avec des politiques trop lourdes d'un point de vue budgétaire", relève-t-il.

## Paliers magnétiques: Le suédois SKF investit 4,9 millions de dollars au Maroc

SKF, leader mondial dans le domaine du roulement mécanique, a annoncé, lundi, un investissement de 4,9 millions de dollars destiné à la construction d'un site de fabrication à Tanger au Maroc.

"Le nouveau site démarrera ses activités au cours du deuxième trimestre et, une fois pleinement opérationnel, contribuera à répondre à la demande croissante de roulements magnétiques utilisés dans les turbomachines et d'autres applications à grande vitesse, telles que la liquéfaction de l'hydrogène et les compresseurs industriels sans huile", précise SKF dans un communiqué publié sur son site officiel.

De l'avis de Thomas Fröst, président de "Independent & Emerging Business" à SKF, les paliers magnétiques jouent un rôle clé dans les segments

énergétiques traditionnels depuis de nombreuses années. "Cette technologie jouant désormais un rôle central dans les industries vertes, nous devons nous assurer de pouvoir conserver notre position de leader en termes de développement technique et de service client", a relevé le responsable, cité par le communiqué, notant que le nouveau site au Maroc est "une étape importante dans cette direction".

Les paliers magnétiques sont l'un des domaines de croissance technologique de SKF, qui fabrique et fournit des roulements, des joints, des systèmes de lubrification ainsi que des produits de maintenance et des produits mécatroniques.

La société emploie 44.000 personnes dans 108 unités de fabrication et possède le plus grand réseau de distributeurs industriels du secteur, avec 17.000 emplacements de distributeurs dans 130 pays.

# Le Maroc pourrait devenir une puissance mondiale de l'énergie verte

L'Institut pour le développement des technologies des combustibles et de l'énergie, basé à Moscou, a consacré un éclairage au secteur des énergies vertes au Maroc et aux atouts qui lui permettraient de "devenir une puissance mondiale" en la matière.



**Le pays s'est fixé comme objectif d'atteindre la souveraineté énergétique en réduisant de 90% la part de l'énergie importée de l'étranger**

"Le Vieux Continent se dirige à grands pas vers une transition vers les énergies renouvelables, afin de s'affranchir de sa dépendance à l'égard des sources d'énergie fossile. Pour le Maroc, il s'agit d'une bonne occasion de prendre pied dans l'un des marchés les plus convoités au monde", écrit l'Institut dans une analyse intitulée "Le Maroc deviendra une puissance mondiale de l'énergie verte".

Pour les besoins de l'analyse, publiée sur son portail officiel, l'Institut a interviewé Ghaliya Mokhtari, conseillère en politique énergétique à l'Institut marocain d'intelligence stratégique, au sujet des perspectives du développement du secteur de l'énergie verte au Maroc, rapporte la MAP.

Selon l'experte, le Maroc est bien placé pour s'imposer comme un acteur majeur des énergies renouvelables, eu égard à sa situation géographique et à son grand potentiel en termes de production de l'énergie, en particulier de l'énergie

propre. "C'est avec ces facteurs et l'esprit que l'Office national d'électricité (ONE) a annoncé, il y a 19 ans, un plan de développement de 3,4 milliards de dollars axé sur les énergies renouvelables", a indiqué Mme Mokhtari, notant que le Royaume a franchi une nouvelle étape dans le développement des énergies propres en 2008, à travers une réorganisation complète du système national de production d'énergie, où l'énergie solaire jouera un rôle majeur aux côtés de l'éolien et de la production d'hydrogène vert.

L'experte a également relevé que le Maroc s'est fixé comme objectif d'atteindre la souveraineté énergétique en réduisant de 90% la part de l'énergie importée de l'étranger et en augmentant de 80% la part de l'énergie produite au niveau local d'ici 2050.

"Ces plans devraient faire du Maroc un leader dans la production d'énergie propre en Afrique, ainsi qu'au niveau mondial, car les investisseurs étrangers montrent un



grand intérêt pour la capacité de production du pays", a-t-elle dit, notant que le nouveau plan énergétique du Maroc devrait être principalement basé sur l'énergie propre.

De l'avis de l'experte, "la décarbonation de l'industrie nécessitera d'importants investissements, chiffrés à près de 46,3 milliards de dollars", pour financer les technologies de stockage et les infrastructures de transport d'énergie renouvelable.

Les différents projets entrepris

et engagements pris contribueront à fournir le Maroc en énergie propre, de même qu'ils feront du pays une puissance d'exportation de premier plan sur le long terme, conclut l'analyse.

L'Institut pour le développement des technologies des combustibles et de l'énergie s'assigne pour mission d'"aider les spécialistes de l'énergie à créer une image réaliste de l'énergie mondiale et d'informer sur le secteur énergétique russe et mondial".

## Energies renouvelables : Le Maroc appelé à partager son expérience réussie

Le Maroc est appelé à partager son expérience réussie en matière d'énergies renouvelables avec les pays africains, a indiqué, lundi à Charm el-Cheikh, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina.

"Le Maroc a vu grand en capitalisant sur les énergies renouvelables pour développer son économie", a relevé M. Adesina lors d'une conférence de presse, en marge des assemblées annuelles de la BAD qui se tiennent du 22 au 26 mai à Charm el-Cheikh en Egypte, sous le thème "Mobiliser les financements du secteur privé en

faveur du climat et de la croissance verte en Afrique".

Et de poursuivre : "L'expérience réussie du Maroc au niveau du complexe Noor Ouarzazate, l'un des plus grands parcs solaires au monde, permettra à la BAD de lancer des projets similaires en Afrique, dans le cadre du projet 'Desert to Power' qui vise à fournir de l'énergie à 250 millions de personnes dans les pays qui composent la bande sahélienne en utilisant les sources d'énergie disponible en abondance dans la région", rapporte la MAP.

"La BAD est fière des réalisations du Maroc en matière d'énergies renouvela-

bles", a précisé M. Adesina, citant à titre d'exemple le complexe Noor Ouarzazate et le projet solaire Noor Midelt.

Il a aussi réitéré l'engagement de la Banque de continuer à appuyer le Maroc dans sa transition énergétique, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP).

"La BAD soutient plusieurs projets du secteur privé au Maroc, à travers des lignes de crédit accordées aux banques, notamment dans l'agriculture et l'industrie", a dit M. Adesina, mettant l'accent, à cette occasion, sur la coopération avec l'OCP pour améliorer l'accès aux engrais en Afrique.

Ces 58èmes Assemblées annuelles vont

permettre de réfléchir aux moyens de mobiliser plus solidement l'investissement privé, dont l'Afrique a tant besoin pour atteindre ses objectifs urgents en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets.

Il s'agira d'identifier les possibilités d'investissement dans les énergies renouvelables et l'agriculture durable.

Événements statutaires les plus importants de l'année pour la BAD, les Assemblées annuelles réunissent les gouverneurs, les administrateurs, les dirigeants africains, les partenaires de développement et d'autres parties prenantes.

Conférence-débat à Salé

# Plaidoyer pour une coopération culturelle inter-africaine plus intense

Des ministres africains de la Culture ont plaidé, lundi à Salé, pour une plus grande intégration culturelle africaine et une coopération plus intense entre les pays du continent pour promouvoir la culture en tant que moteur du développement économique et artistique.

Intervenant lors d'une conférence-débat sur le moyens de renforcer la culture dans les continent, organisée dans le cadre des travaux de la Réunion ministérielle africaine de la culture marquant la clôture de la programmation de Rabat Capitale africaine de la culture pour l'année 2022-2023, ils ont plaidé pour une coopération culturelle inter-africaine plus importante à même de préserver la culture et l'identité africaines, tout en favorisant un réel développement économique.

Le ministre guinéen de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, Alpha Soumah, s'est félicité de la tenue de cette réunion ministérielle qui offre l'occasion de dresser le bilan du programme Rabat-Capitale africaine de la culture et d'en apprendre plus de l'expérience marocaine, remerciant par la même occasion S.M le Roi Mohammed VI pour toutes ses actions en vue du rayonnement culturel de l'Afrique.

Il a également plaidé pour la création d'une fédération culturelle, à l'instar des fédérations sportives, pour soutenir les activités culturelles en mettant en commun, entre les pays afri-

cains, le savoir-faire, les ressources humaines et les capacités financières, afin de faire de la culture un moteur de développement, de création d'emploi, de cohésion sociale et un moyen de promotion de la paix.

De son côté, le ministre de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, du Sport, des Arts et de la Culture des Iles Comores, Djaafar Salim Allaoui, a indiqué qu'il est venu le temps de promouvoir la coopération culturelle inter-africaine afin de donner à la culture africaine "ses lettres de noblesse", soulignant que les politiques culturelles du continent doivent donner une "place incontournable" à la coopération afin de "protéger, valoriser et promouvoir la culture dans ce monde globalisé où le risque d'uniformisation est présent".

Par ailleurs, il s'est félicité du succès du programme Rabat-Capitale africaine de la culture, qui a mis en valeur la richesse et la diversité culturelle du continent et constitué une plateforme internationale pour les artistes afin de présenter leurs créations, ajoutant que le Royaume est reconnu de par le monde pour "la qualité, la richesse et la diversité de son patrimoine culturel".

Quant à la ministre libyenne de la Culture, Mabrouka Toghi, elle a souligné la nécessité de renforcer les relations historiques profondes entre les pays en mettant en place des politiques culturelles qui encouragent les créateurs et soutiennent la créativité dans

tous les domaines, soulignant qu'il est également nécessaire de renforcer les liens culturels.

"Le ministère de la Culture de la Libye accueille favorablement toute coopération avec ses frères des pays africains dans diverses activités culturelles, dans le but de parvenir à un développement culturel durable sur le continent", a-t-elle ajouté.

Pour sa part, le ministre égyptien de la Culture, Neveen El-Kilany, a salué la tenue de cette conférence, laquelle "marque le début de l'accompagnement du système culturel africain et la préservation de la spécificité culturelle de chaque pays", notant que de nombreuses questions importantes doivent être discutées, notamment la propriété intellectuelle, le soutien aux industries culturelles, les défis de l'identité et la préservation du patrimoine culturel à l'aune de l'avènement du numérique et de l'intelligence artificielle.

La politique égyptienne envers les pays et les peuples du continent repose sur une compréhension réaliste de la nature des relations et des intérêts ainsi qu'une appréciation consciente de l'importance de la coopération et du rapprochement entre les peuples pour faire ensemble face aux défis, a-t-elle ajouté, relevant que son pays considère la culture comme facteur essentiel dans la promotion de la coopération et des échanges avec les autres pays. Pour sa part, le ministre béninois du Tou-

risme, de la Culture et des Arts, Jean-Michel Abimbola, a indiqué, dans un message lu en son nom par son conseiller technique, qu'une coopération et une collaboration entre les pays du continent sont nécessaires pour développer la culture en Afrique, la rendre plus productive et lui permettre d'impacter le PIB.

À ce titre, il a rappelé l'exposition en cours au musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, intitulée "Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui", en tant qu'exemple de coopération dans le domaine culturel entre le Royaume et le Bénin, ajoutant que c'est "dans la solidarité constructive" que le continent deviendra un lieu de "forte ébullition créative et culturelle", à travers un soutien à la création et à la diffusion pour créer une plus-value artistique et économique.

Ce conclave vise à renforcer la coopération culturelle entre les pays du continent, avec au programme une restitution des principaux événements de Rabat-Capitale africaine de la culture, des conférences-débats autour du renforcement culturel entre pays africains, des rencontres bilatérales entre les ministres africains de la Culture et différents panels traitant de l'identité culturelle et des moyens de renforcer la coopération culturelle.

La réunion sera sanctionnée par la "Déclaration de Rabat pour le renforcement de la coopération culturelle en Afrique".

Alain Bashung

## La poésie sur scène



Le mérite de Bashung, c'est d'avoir amené à notre sens la poésie à prendre place sur scène. Il nous fait entendre la poésie comme quelque chose de dynamique et de vivant. Il a tenté de la faire sortir du livre, figé, pour en faire des chansons frôlant la poésie.

Artiste-libre jusqu'au bout, poète complet, il a su exprimer sa rage de poète en chanteur. Bashung, à l'image de Brel, de Moustaki ou encore de Gainsbourg ou de Ferré, a tenté de faire de la chanson une poésie. Autrement dit, s'attaquant à un lourd projet, ces chanteurs se sont efforcés de relever un défi qui consiste à faire si bien que la chanson se dépasse elle-même, c'est-à-dire aller au-delà d'un simple art mineur, ce qu'elle est de fait, pour lui trouver place dans l'art majeur, comparable à la poésie et à la peinture.

N'a-t-on pas là une raison de plus expliquant pourquoi Bashung osait affirmer, en dépassant tout, que peut-être il faisait de la peinture, qu'on se trompait peut-être par rapport à ce qu'il faisait. Que Bashung aille jusque-là n'a rien d'étonnant, tant est si vrai que peinture et poésie se rejoignent

sur le même but.

Son dernier concert aux Francofolies de La Rochelle en 2008 semble surtout rendre un grand hommage à la poésie. À l'image de John Lennon qui, présentant sa mort prochaine, a écrit *Isolation* (*The sun will never disappear/But the world may not have many years/Isolation*), on a vu effectivement dans comme un allego de Bashung l'œuvre d'un poète incarnant un testament musical :

À porter mille fois son point sur lui  
 Sous la chaleur et dans le vent  
 Dans le soleil ou dans la nuit  
 Voyez-vous ces êtres vivants?  
 Voyez-vous ces êtres vivants?  
 Voyez-vous ces êtres vivants?

Le souvenir de Bashung, à l'image de beaucoup de chanteurs-poètes ou de poètes-chanteurs, on y ajoutera bien évidemment Brassens, Barbara, Sapho, restera gravé à jamais dans nos mémoires car il n'a pas peiné pour rien. Il a cultivé son jardin.

Par Najib Alloui

# “Murs effondrés” clôture la 12<sup>ème</sup> édition des Jeudis cinéma et droits humains

L'Association des rencontres méditerranéennes du cinéma et des droits de l'Homme (ARMCDH) clôture la 12<sup>ème</sup> édition de ses Jeudis cinéma et droits humains, jeudi 25 mai au Cinéma la Renaissance à Rabat, avec la projection-débat du dernier "chef-d'œuvre" de Hakim Belabbes, "Murs effondrés".

Ce rendez-vous offrira au public une occasion sans pareille de plonger au cœur d'une épopée cinématographique empreinte d'une poésie délicate et d'une humanité bouleversante, indique l'ARMCDH lundi dans un communiqué.

"A travers les histoires entrelacées des habitants de Boujaâd, le réalisateur nous convie à une exploration des espoirs, des désirs, des drames et des peines qui animent cette communauté", ajoute la même source.

"Telle une symphonie, chaque image de ce film de 136 minutes guide notre voyage au sein des méandres de l'existence, rappelant avec une clarté troublante que c'est dans l'union et la coopération que réside notre force pour surmonter les défis qui jalonnent notre chemin", indique-t-on, soulignant que "ce long métrage s'élève ainsi au-delà des limites de l'écran pour devenir une ode flamboyante à la solidarité, à l'unité et à la compassion".

"Murs effondrés" a été distingué avec le Prix du jury ex æquo et le prix de montage à la 22<sup>ème</sup> édition du Festival national du film de Tanger en 2022 ainsi que le prix de la critique de l'Association marocaine des cri-



tiques de cinéma. Il a également représenté le Maroc lors de la 43<sup>ème</sup> édition du Festival international du film du Caire.

La 12<sup>ème</sup> édition des Jeudis cinéma et droits humains s'inscrit dans le cadre du nouveau projet "Plaidoyer pour les droits de l'Homme: le cinéma pour la réforme des politiques publiques et réforme de la politique publique du cinéma au Maroc", cofinancé par l'Union européenne et avec le soutien notamment du Centre cinématographique marocain (CCM), le Cinéma la Renaissance et la Fondation Hiba.

Ce projet s'articule autour de quatre axes, à savoir l'appui à la société civile dans le plai-

doyer sur des questions des droits humains, la préparation à la réinsertion des détenus mineurs, la contribution à la réforme des lois et de la politique publique relative au cinéma et de la plaidoyer pour la réforme des politiques relatives aux droits humains et au cinéma.

Il a également pour objectifs d'inscrire le cinéma comme support et comme objet de la bataille culturelle et politique pour les droits humains et l'Etat de droit au Maroc, de consolider et renforcer le rôle de la société civile dans le plaidoyer et de dynamiser le partenariat pluri-acteurs dans la promotion et la défense des droits de l'Homme.

## Bouillon de culture Colloque

L'Académie du Royaume du Maroc et l'Institut Royal pour la recherche sur l'histoire du Maroc (IRRHM) organisent, du 24 au 26 mai, un colloque international sous le thème "Maroc et Espagne, un voisinage enraciné dans l'histoire et ouvert sur le présent et l'avenir".

L'ouverture de ce colloque, qui sera marqué par la participation d'un parterre d'universitaires et de chercheurs marocains et espagnols ainsi que de spécialistes dans l'histoire des relations entre le Maroc et l'Espagne, se tiendra au siège de l'Académie du Royaume à 17 heures, selon un communiqué de l'Académie, ajoutant que les travaux de cet événement se poursuivront les 25 et 26 mai au siège de l'IRRHM à Agdal.

## Rencontre

La Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger organise, le 2 juin, une rencontre littéraire avec l'écrivain maroco-néerlandais Fouad Laroui pour la présentation de son roman "30 jours pour trouver un mari".

Cet événement se tiendra à 18 heures à l'Espace Rivages au siège de la fondation, indique un communiqué de cette dernière.

Fouad Laroui est un romancier, poète, chroniqueur et professeur universitaire qui a résidé en France, en Belgique, au Royaume-Uni puis aux Pays-Bas. Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages aux éditions Julliard.

# Cannes: Pluie d'étoiles pour "Asteroid City" de Wes Anderson

La troisième fois sera-t-elle la bonne pour Wes Anderson ? Le réalisateur de "The Grand Budapest Hotel" ou "A bord du Darjeeling Limited" fait son retour en compétition à Cannes avec "Asteroid City", et un nouveau casting ahurissant.

Des fidèles comme Tilda Swinton et Jeff Goldblum, et de nouveaux venus comme Margot Robbie, Tom Hanks et Scarlett Johansson...

Le cinéaste américain, connu pour son style ironique et désuet, s'entoure une nouvelle fois de stars qui devraient faire crépiter les flashes lors de la montée des marches.

"Je regarde Cannes par rapport aux autres films que je connais qui y ont été montrés, et je me sens chanceux d'être sélectionné au même endroit qu'eux. Pour moi, c'est une chance de faire partie de cette histoire du cinéma", confiait-il mi-mai au New York Times.

De retour en compétition deux ans après "The French Dis-

patch", qui se déroulait dans une France de carte postale, le Texan situe cette fois son action dans une ville américaine fictive en plein désert, rassemblant parents et étudiants pour des compétitions savantes. A cette occasion, des événements inattendus vont se produire et bouleverser le monde, dévoile la bande-annonce du film, qui sortira fin juin.

Débarqué pour la première fois à Cannes avec "Moonrise Kingdom" en 2012, Wes Anderson offre un cinéma immédiatement reconnaissable, avec une palette visuelle rétro et un goût de la symétrie, souvent imité, qui font les délices de ses fans sur Instagram.

Reste à voir s'il parviendra à se renouveler et séduire le jury présidé par Ruben Östlund, qui a déjà vu plus de la moitié des 21 oeuvres en lice.

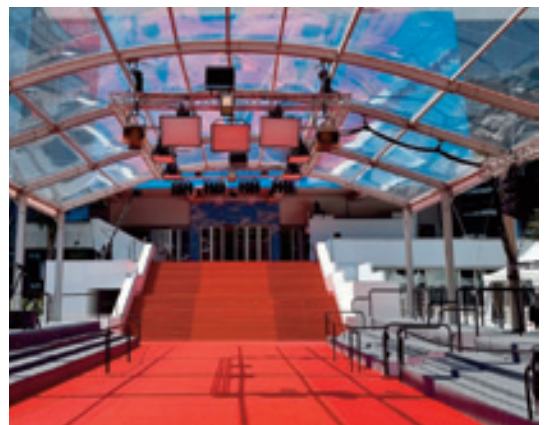
Autre candidat à la distinction suprême, l'Italien Marco Bellocchio, 83 ans, grand habitué de Cannes distingué en 2021 d'une Palme d'or d'honneur.

L'auteur de films dénonçant la religion ou l'armée va se plonger dans "L'enlèvement", sur l'histoire vraie d'Edgardo Mortara, un enfant juif de 6 ans converti de force au XIX<sup>e</sup> siècle. Le film a pour cadre le quartier juif de Bologne où en 1858, les soldats du Pape font irruption chez la famille Mortara pour y prendre leur fils de 7 ans, Edgardo, qui va recevoir une éducation catholique.

Bellocchio va-t-il enfin connaître la consécration, alors que le cinéma transalpin n'a plus été couronné depuis plus de 20 ans ?

Le trophée tant convoité lui a toujours échappé malgré ses huit sélections depuis "Le saut dans le vide" en 1980, jusqu'au "Traître" en 2019, sur un repenti de la mafia.

L'Italie aura deux autres chances de remporter la Palme avec Nanni Moretti, sacré en 2001 pour "La Chambre du fils" et qui revient mercredi avec "Vers un avenir radieux", et Alice Rohrwacher, une autre habituée de



Cannes, qui suit un jeune archéologue mêlé à un groupe de pilliers de tombes dans l'Italie des années 80 dans "La chimère", en compétition vendredi.

A l'écart du tapis rouge, le syndicat CGT, qui a profité du Festival pour dénoncer la réforme des retraites en France, appelle cette fois à un rassemblement devant la gare de Cannes dans la matinée.

Le secrétaire général de la CGT Energie, Sébastien Menesplier, y prendra la parole. Fin avril, ce syndicat avait évoqué des "perturbations énergétiques", visant notamment l'événement cannois, autrement dit des projecteurs qui pourraient s'éteindre, faute de courant. Aucun incident de ce genre ne s'est produit depuis l'ouverture du festival.

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech - SAFI  
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°33/INV/2022 Lot N°:01, 02,03 et 04.

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 1-a) de l'article N°45 du décret N°2-12-349 du 08  
Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'Appel d'Offres N°33/INV/2022  
Lot N°:01, 02,03 et 04 relatif aux Travaux de construction des salles de classe  
préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la  
direction provinciale de Marrakech en quatre lots séparés :

- LOT N°01:Construction de onze (11) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- LOT N°02:Construction de dix (10) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- LOT N°03:Construction de dix (10) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- LOT N°04:Construction de neuf (09) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Publiée aux journaux suivants:

- RISSALAT AL OUMMA sous N°: 12243 du: 27/09/2022- Page: 07
- LIBERATION sous N°9730 du: 27/09/2022- Page: 17

A été annulé

N° 3673/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech - SAFI  
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°45/INV/2022 Lot N°:01

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 1-a) de l'article N°45 du décret N°2-12-349 du 08  
Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'Appel d'Offres N°45/INV/2022 Lot N°:01  
relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de  
l'enseignement secondaire collégial et qualifiant à la commune territoriale MENARA  
relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés:

- Lot N°01: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée qualifiant IBN TOUMERT à la commune territoriale MENARA à MARRAKECH.

Publiée aux journaux suivants:

- RISSALAT AL OUMMA sous N°12264 du 22-23/10/2022-Page: 11
- LIBERATION sous N°9751 du 22-23/10/2022- Page: 29

A été annulé

N° 3676/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech - SAFI  
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°41/INV/2022 Lot N°:01.

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 1-a) de l'article N°45 du décret N°2-12-349 du 08  
Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'Appel d'Offres N°41/INV/2022 Lot N°:01  
relatif aux Travaux de construction de dix-sept (17) salles de classe aux établissements  
scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech  
en deux lots séparés :

- Lot N°01: Travaux de construction de dix (10) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à la Commune Territoriale LOUDAYA à la province de Marrakech dans le cadre de remplacement du préfabriqué.

Publiée aux journaux suivants:

- RISSALAT AL OUMMA sous N°: 12258 du: 15-16/10/2022- Page: 10
- LIBERATION sous N°9745 du: 15-16/10/2022- Page: 23

A été annulé

N° 3674/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech - SAFI  
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°46/INV/2022 Lot N°:01, 02 et 03.

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 1-a) de l'article N°45 du décret N°2-12-349 du 08  
Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'Appel d'Offres  
N°46/INV/2022 Lot N°01,02 et 03 relatif aux Travaux de construction de vingt-sept  
(27) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement  
primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés :

- LOT N°01:Construction de neuf (09) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- LOT N°02:Construction de neuf (09) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- LOT N°03:Construction de neuf (09) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Publiée aux journaux suivants:

- RISSALAT AL OUMMA sous N°12266 du 25/10/2022-Page: 09
- LIBERATION sous N°9753 du 25/10/2022- Page: 15

A été annulé

N° 3677/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech - SAFI  
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°42/INV/2022 Lot N°:02

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 1-a) de l'article N°45 du décret N°2-12-349 du 08  
Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'Appel d'Offres N°42/INV/2022 Lot N°:02  
relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de l'enseignement  
primaires et secondaires collégiales relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés:

- Lot N°02: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de dix huit (18) salles de ressources aux établissements de l'enseignement primaire à Marrakech.

Publiée aux journaux suivants:

- RISSALAT AL OUMMA sous N°12260 du 18/10/2022-Page: 09
- LIBERATION sous N°9747 du 18/10/2022- Page: 16

A été annulé

N° 3675/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech - SAFI  
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°47/INV/2022 Lot N°:01, et 02.

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 1-a) de l'article N°45 du décret N°2-12-349 du 08  
Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'Appel d'Offres N°47/INV/2022 Lot  
N°:01 et 02 relatif aux Travaux de construction de dix-neuf (19) salles de classe aux  
établissements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire collégial relevant  
de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés:


- LOT N°01: Travaux de Construction de dix (10) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire collégial à Marrakech.
- LOT N°02: Travaux de Construction de neuf (09) salles de classe aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Publiée aux journaux suivants:

- RISSALAT AL OUMMA sous N°12266 à 25/10/2022-Page: 09
- LIBERATION sous N°9753 du 25/10/2022- Page: 15

A été annulé

N° 3678/PA

*Royaume du Maroc*  
  
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech – SAFI  
Direction provinciale de Marrakech

**AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°49/INV/2022 Lot N°:01, 02et 03.**

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 1-a) de l'article N°45 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'Appel d'Offres N°49/INV/2022 Lot N°:01,02 et 03 relatif aux Travaux de construction de trente-trois (33) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés :

- LOT N°01:Construction de treize(13) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- LOT N°02:Construction de dix (10) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- LOT N°03:Construction de dix (10) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Publiée aux journaux suivants:

- RISSALAT AI OUMMA sous N°12270 u 29-30/10/2022-Page: 10
- LIBERATION sous N°9757 du 29-30/10/2022- Page: 20

**A été annulé**

**N° 3679/PA**

*Royaume du Maroc*  
  
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech – SAFI  
Direction provinciale de Marrakech

**AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°51/INV/2022 Lot N°:01.**

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 1-a) de l'article N°45 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'Appel d'Offres N°51/INV/2022 Lot N°:01 relatif aux Travaux de construction aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés:

- LOT N°01: Travaux de construction des administrations aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Publiée aux journaux suivants:

- RISSALAT AI OUMMA sous N°12276 au 05-06/11/2022-Page: 09
- LIBERATION sous N°9763 du 05-06/11/2022- Page: 27

**-A été annulé**

**N° 3680/PA**

*Royaume du Maroc*  
  
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech – SAFI  
Direction provinciale de Marrakech

**AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°54/INV/2022 Lot N°:02.**

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 1-a) de l'article N°45 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'Appel d'Offres N°54/INV/2022 Lot N°:02 relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation des terrains de sport aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire collégial et qualifiant relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés:

- Lot N°02: Travaux d'aménagement et de réhabilitation des terrains de sport au lycée qualifiant FATIMA AL MARNISSI à Marrakech

Publiée aux journaux suivants:

- RISSALAT AI OUMMA sous N°12276 au 05-06/11/2022-Page: 09
- LIBERATION sous N°9763 du 05-06/11/2022- Page: 27

**-A été annulé**

**N° 3681/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**PROVINCE DE KHENIFRA**  
**SERVICE DES MARCHÉS**

**AVIS RECTIFICATIF**  
**De l'appel d'offres ouvert**  
**N° 03/2023/BG du 04/07/2023 à 10 heures**

Relatif à : Achat de mobilier de bureau destiné au fonctionnement du Secrétariat Général de la Province de Khénifra et publié dans les journaux :

Libération n° 9924 du 19/05/2023  
Itihad Lichtiraki n° 13453 du 19/05/2023

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que la date de dépôt des échantillons est prévu avant le 03/07/2023 à 10 heures (au lieu du 04/07/2023 à 10h mentionné dans l'avis initial publié dans le journal Itihad Lichtiraki).

Le reste sans changement.

Ces rectifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

**N° 3682/PA**

*Royaume du Maroc*  
**Ministère de la Santé**  
**et de la Protection sociale**  
Direction Régionale de Santé  
Région Lakoumou Targu El-Hassani  
Délégation Provinciale TARFAYA

**المملكة المغربية**  
**وزارة الصحة والرفاهية الاجتماعية**  
**وزارة الصحة والرفاهية الاجتماعية**  
**المديرية الجهوية للصحة**  
**محافظة العيون الشمالية الغربية**  
**المندوبية الإقليمية تارفايا**

**Avs d'Appels d'Offres Ouverts sur offre de prix N°01/2023/DMSPS TARFAYA**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 19 Juin 2023 à partir de 10h00mn, il sera procédé dans la salle des réunions à la Délégation de la santé et de la protection sociale à TARFAYA, à l'ouverture des plis relatifs à : FOURNTTIRE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUE DESTINÉS A DIFFERENTES FORMATIONS SANITAIRES RELEVANT DE LA DMSPS TARFAYA (PROGRAMME DE MISE A NIVEAU) répartie en 06 lots

N° LOT	DESIGNATION	Montant de l'estimation TTC en DH	Caution provisoire en DH
01	PETITE MATERIEL (SOINS ET EXAMEN)	48 000,00	965,00
02	BOITE D'INSTRUMENTATION	92 000,00	1860,00
03	MOBILIER MEDICAL	124 020,00	2485,00
04	EQUIPEMENT ANESTHESIE ET EXPLORATION	145 240,00	2905,00
05	IMAGERIE MEDICALE	530 000,00	10600,00
06	ANESTHESIE - SOINS INTENSIFS	340 000,00	3200,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés publics à la Délégation de la santé et de la protection sociale à TARFAYA. Il peut également être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 34, 148 et 149 et du Décret n° 2.12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics à la Délégation de la santé et de la protection sociale à TARFAYA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis déposés, transmis ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés publics à la Délégation de la santé et de la protection sociale à TARFAYA, au plus tard le 16 Juin 2023 avant 14h00mn.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la Consultation.

**N° 3683/PA**

**Royaume du Maroc**  
Ministère de  
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة التجهيز والماء  
وزارة التجهيز والماء  
وزارة التجهيز والماء

### Avis rectificatif d'Appel d'Offres n° 20/2023

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres N° 20/2023 du 13 Juin 2023 à 11 H, relatif au :

**Travaux de signalisation horizontale de :**

- La RP N° 1713 du PK0+000 au PK16+000, Province de Taroudant
- La RR 115 PK15+000 au PK 30+600, Province de Taroudant.

a subis une rectification au niveau de la date d'ouverture des plis :

### 13 Juin 2023 à 11h 00mn

Au lieu de :

### 13 Mai 2023 à 11h 00mn

Le reste est inchangé.

N° 3684/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL  
DGS

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°18/2023/B.P.P.AZ

**Le 15 Juin 2023 à 10 heures** il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

**\* Achèvement d'aménagement des voiries aux quartiers sous- équipés à la ville de Demnate**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **trente et un Mille Dirhams, 00 Cts (31.000,00 Dh).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **un million deux cent Quaranteneuf Mille six cent trois Dirhams, 20 Cts (1 249 603,20Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Direction générale des services au Conseil Provincial d'Azilal au plus tard le **14 Juin 2023 à 16h 30 mn**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**Pour les concurrents installés au Maroc**  
Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
B	BI	4

**Pour les concurrents non installés au Maroc :**  
Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3685/PA

Ministère de l'Éducation  
Supérieur, de la Recherche scientifique  
et de l'Innovation  
Université Hassan I<sup>er</sup>  
Présidence  
Settat



وزارة التعليم العالي  
و البحث العلمي و الابتكار  
جامعة الحسن الأول  
الرئاسة  
سطات

### AVIS DE RECRUTEMENT

L'Université Hassan I-de Settat annonce des Concours pour le Recrutement de (15 postes) cadres Administratifs et Techniques (Session 18/06/2023), au profit de ses établissements selon les Spécialités demandées cités au tableau suivant :

Établissements	Grade	Spécialités	N.P	Adresses
Présidence de l'université Hassan Ier	Ingenieur d'Etat 1er grade	Géie Informatique	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 539 Settat Tél:0527221276 / Fax:0527221274
	Techniciens 3ème grade	Relevés Informatiques	01	
	Techniciens 3ème grade	Développement Informatique	01	
Faculté des Sciences Juridiques et Politiques Settat	Techniciens 3ème grade	Développement Informatique	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 539 Settat Tél : 0527221276 / Fax : 0527221274
	Techniciens 3ème grade	Informatique	02	
	Techniciens 3ème grade	logistique	01	
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berkad	Techniciens 3ème grade	Développement Informatique	01	Boulevard de l'Université 30.P 238 Berkad Tél:0522540756 Fax:0522540756
	Techniciens 3ème grade	Relevés Informatiques	01	
Institut Supérieur des Sciences de la Santé Settat	Techniciens 3ème grade	Electrotechnique	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 539 Settat Tél:0527221276 / Fax:0527221274
	Techniciens 3ème grade	Secrétariat de direction	01	
Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines Settat	Administrateur 3ème grade	Gestion	01	Siège provisoirement à l'Institut d'Innovation (Présidence de l'Université) Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 539 Settat Tél:0527221276 Fax:0527221274
	Techniciens 3ème grade	Informatique	01	
Institut des Sciences de Sport Settat	Administrateur 3ème grade	Management du Sport et Gouvernance des Organisations Sportives	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 539 Settat Tél : 0527221276 / Fax: 0527221274 Siège provisoirement à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Settat
	Administrateur 3ème grade	Educateur Physique et Sportive	01	

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant [E-concours.uh1.ac.ma](http://E-concours.uh1.ac.ma), Le délai d'inscription sur le site avant le 09/06/2023

**Conditions de participation :**

Ces recrutements sont ouverts aux candidats marocains, ayant l'âge réglementaire pour participation aux concours, titulaire des diplômes dans les spécialités demandées.

**Pour l'ingénieur 1- grade.**  
Diplôme d'ingénieur d'Etat délivré par les écoles, instituts ou établissements universitaires national ou tout diplôme équivalent délivré selon les dispositions réglementaire en œuvre, selon le décret n 2.12.90 du (30 Avril 2012) Il a également été changé et complété.

**Pour les administrateurs 2- grade**  
Diplôme d'études supérieures approfondies ou diplôme d'études supérieures spécialisées ou master ou master spécialisé ou équivalent l'un d'entre eux conformément aux exigences du décret n. 2.12.90 délivré le 8 Jumada II 1433 (30 avril 2012) Il a également été changé et complété.

**Pour les administrateurs 3ème grade**  
Licence ou licence professionnel ou tout diplôme équivalent selon les dispositions du décret n 2.12.90 du (30 Avril 2012) Il a également été changé et complété.

**Pour les techniciens 3- grade.**  
Le diplôme de technicien spécialisé délivré par les établissements de formation professionnelle créés selon le décret n 2.86.325 du 9 Janvier 1987 ou tout diplôme équivalent selon les dispositions réglementaire en œuvre selon le décret n 2.12.90 du (30 Avril 2012) Il a également été changé et complété.

**Dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes:**

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

1. Demande de candidature adressée au chef d'établissement concerné ;
2. Autorisation de l'Administration pour les candidats fonctionnaires ;
3. Une copie du diplôme demandé ;
4. Quatre curriculum vitae du candidat ;
5. Une copie de la carte d'identité nationale ;

La liste des candidats admis pour les épreuves écrites et orales sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma),
- Le site web suivant : [E-concours.uh1.ac.ma](http://E-concours.uh1.ac.ma)

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.

N° 3686/PA



ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONALE DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE  
(ONEE) BRANCHE EAU  
Direction Approvisionnement  
et Marchés  
Avis d'Appel d'offres  
Ouvert N° :  
20/DAM/CM/2023 à lot  
unique Séance Publique  
La Direction Approvisionnement  
et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel  
d'offres qui concerne : Travaux  
d'étanchéité des bâtiments  
et logements de fonction de l'ONEE  
Branche Eau à Rabat.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 10 du règlement de  
consultation.  
Cette consultation est ouverte  
uniquement aux petites et  
moyennes entreprises (PME)  
nationales, aux coopératives,  
aux unions de coopératives  
et aux auto-entrepreneurs.  
L'estimation du coût des  
prestations s'élève à :  
988.488,00 DH TTC. Le  
montant du cautionnement  
provisoire est fixé à :  
9.884,00 MAD  
Une visite des lieux facultative  
est prévue le 08/06/2023 à

10:00 (heure locale) au lieu  
suivant : Division Gestion des  
Bâtiments  
Le dossier d'appel d'offres est  
à télécharger sur le portail  
marocain des marchés publics à  
l'adresse :  
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation peut  
être retiré à l'adresse suivante :  
Bureau des marchés (DAM) de  
l'Immeuble G, Avenue Mohamed  
Belhassan El Ouazzani - Rabat-  
Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 / 06,  
Fax : (+212) 0537 66 75 13  
Le dossier d'appel d'offres est  
à déposer gratuitement aux  
candidats.  
Les plis des concurrents, établis  
en respect des prescriptions du  
règlement de la consultation,  
doivent être :  
- Soit déposés contre récépissé  
au Bureau des marchés (DAM)  
de l'Immeuble G à l'adresse :  
Avenue Mohamed Belhassan El  
Ouazzani - Rabat avant la date et  
l'heure fixées pour la séance  
d'ouverture des plis.  
- Soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au bureau précité  
avant la date et l'heure fixées  
pour la séance d'ou-

verture des plis.  
- Soit remis au président de la  
commission d'appel d'offres en  
début de la séance publique  
d'ouverture des plis.  
L'ouverture publique des plis  
aura lieu le Jeudi 15 Juin 2023 à  
10:00 (heure locale) à la Salle  
d'ouverture de l'Immeuble G à  
l'adresse : Avenue Mohamed  
Belhassan El Ouazzani - Rabat.  
L'ouverture des enveloppes se  
fait en un seul temps.  
Pour toute demande  
d'éclaircissement, renseignement  
ou réclamation concernant le  
présent appel d'offres ou les  
documents y afférents, prière de  
contacter l'entité d'achat Division  
Achats Courants de la Direction  
Approvisionnement et Marchés à  
l'adresse : Avenue Mohamed  
Belhassan El Ouazzani - CP 10220 -  
Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.  
Le règlement des achats de l'ONEE  
et les cahiers généraux sont  
consultables et téléchargeables  
à partir du site internet des  
achats de l'ONEE-Branche Eau à  
l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace  
entreprise - rubrique Achats)  
N° 3687/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TIZIT  
Conseil provincial

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 12/2023/ BP**

Le mardi 20 juin 2023 à 10 heures ; il sera procédé dans la salle des réunions du Conseil Provincial de Tizit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **Travaux d'aménagement du terrain communal de football au centre de la commune Tighmi, Province de Tizit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au service des Affaires financières et administrative et moyens généraux (Bureau des marchés) du Conseil Provincial de Tizit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10.000,00 dhs ( Dix mille dirhams).**  
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **827 454,00 dhs (Huit cent vingt-sept mille quatre cent cinquante-quatre dirhams).**

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-149 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Préciée
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au service des Affaires financières et administrative et moyens généraux (Bureau des marchés) du Conseil Provincial de Tizit
- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

**Le dossier technique doit comprendre :**

- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification de l'entreprise :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
A	A2	5

**N.B Ce Certificat tient lieu de dossier technique**

- les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 09 du règlement de consultation

N° 3690/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
COMMUNE D'AZILAL

**AVIS D'ANNULATION**

Le président de la commune d'Azilal informe le public que l'adjudication publique n° 01/2023 relative à la vente des objets mis en fourrière non retirés dans les délais réglementaires et qui est publiée aux journaux du 05 mai 2023 suivants:

- Alittihad Alishtiraqi n° :13441
- Liberation n° :9912 .

**Est annulée**

N° 3688/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
DIRECTION REGIONALE RABAT-SALE-KENTRA

**AVIS RECTIFICATIF  
APPEL D'OFFRES OUVERT N°04/2023**

Il est porté à la connaissance du public que l'avis publié au journal Libération sous le n° 9927 du 23/Mai/2023 relatif à Fourniture et installation de matériel et mobilier de bureau et couchage destinés au nouveau CHP de Kenitra relevant de direction régionale de la santé et de la protection sociale Région Rabat-Sale -Kenitra en trois lots séparés, a été rectifié comme suite :

**Ajouter**

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de :

Toutes taxes comprises

Lot n°	Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
1	Neuf million quatre-vingt-dix huit mille six cent quarante.	9 978 648,00
2	Quatre-vingt-deux mille huit cent	82 800,00
3	Cinq cent quatre-vingt-huit mille six cent soixante-deux	588 672,00

**Au lieu de**

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de :

Toutes taxes comprises

Lot n°	Montant en lettre en DH	Montant en chiffre en DH
1	Sept million cinq cent quatre-vingt-deux mille deux cent	7 582 200,00
2	Soixante-neuf mille	69 000,00
3	Quatre cent quatre-vingt dix mille cinq cent soixante	490 560,00

**Le reste sans changement**

N° 3689/PA

**Royaume du Maroc**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
Région Marrakech-Safi  
Direction Provinciale de Safi

**AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU A MAJORATION" 01/S/2023**

Le 16/06/2023 à 10h, sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Safi relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Damas, Ville Nouvelle Safi, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres au "rabaïs ou a majoration" pour :

Lot	Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Lot 1	Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de Quatre écoles pionnières: 11 Janvier, Bouharbel, Malika El Fassi et Ecole KhmisaNagga, relevant de la direction provinciale de Safi, AREF Marrakech Safi	27 000,00 DH (Vingt Sept Mille Dirhams)	1 376 233,20 (Un Million Trois Cent Soixante Seize Mille Deux Cent Trente Trois Dirhams, 20 Centimes)
Lot 2	Travaux d'aménagement et de Réhabilitation de deux écoles pionnières: Mouddiloulah et Rabhal EL Maakini à la CT Safi, province de Safi, relevant de la direction provinciale de Safi, AREF Marrakech Safi	24 000,00 DH (Vingt Quatre Mille Dirhams)	1 205 929,20 (Un Million Deux Cent Cinq Mille Neuf Cent Vingt Neuf Dirhams, 20 Centimes)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières, à la Direction Provinciale de SAFI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».  
La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des finances N°1902-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

\* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualifications exigées	Classification Minimale
A	A 5	4

\* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

N° 3691/PA

**SOCIETE HOUSE FROID SARLAU**  
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 19/04/2023, il a été établi les statuts d'une SARLAU dont : DENOMINATION SOCIALE : = HOUSE FROID- SARLAU, Objet : MARCHAND D'EQUIPEMENT FROID/CLIMATISATION, SIEGE SOCIAL : HAKAM 1 BD TACHFINE N°400 CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune MR AHMED SOUHAIL à 1000 parts. GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr AHMED SOUHAIL pour une durée non limitée. -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 22 Mai 2023 sous le numéro de Registre de Commerce 583741 n° de dépôt 870852. N° 3692/PA

**SOCIETE MZALI TRANS FREE SARLAU**  
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 09/05/2023, il a été établi les statuts d'une SARLAU dont : DENOMINATION SOCIALE : = MZALI TRANS FREE- SARLAU, Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES, SIEGE SOCIAL : 276, BD IBN TACHFINE ETG 3 CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune MR ABDELILAH NAJEDDINE à 1000 parts. GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr ABDELILAH NAJEDDINE pour une durée non limitée. -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 22 Mai 2023 sous le numéro de Registre de Commerce 583745 n° de dépôt 870861. N° 3693/PA

**SNABARO SARLAU**  
Adresse 245 LOT, LAAYOUNE BEJAAD R.C 247 BEJAAD

Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 03/04/2023, l'associé unique de la Société à Responsabilité Limitée A.U «SNABARO» au capital de 1000.000,00 Dirhams ayant son siège social à 245 lot, Laayoune Bejaad a tenu une Assemblée Générale Extra-ordinaire au siège social de la société et a décidé d'augmenter le capital social de 1000.000, 00DH, pour le porter de 1000.000,00 DH à 1.500.000,00DH, par son propre compte et ce, par l'émission de 500 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100 Dirhams chacune. L'associé décide en conséquence de modifier, les articles N° 6 et 7 des statuts

de la société relatif à la répartition du capital comme suit : Le capital social est fixé à 1.500.000,00 DH divisé en 15000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées à l'associé unique comme suit : \* Mme FELLAHI HANANE A.U : 15000 parts sociales Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Bejaad le 03/05/2023 sous le N° 90/2023 N° 3694/PA

**HBO INVEST CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 12.05.2023, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : HBO INVEST Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE. Objet : • VETEMENTS CONFLECTIONNES (MARCHAND EN DETAIL). • COMMERCE DE DETAIL DE TEXTILES, D'HABILLEMENT ET DE CHAUSSURES SUR EVENTAIRES ET MARCHES. • E-COMMERCE. Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA. DUREE : 99 ans. Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à : • Mr. BENYAICH OMAR... 500 parts sociales. • Mr. BELKHAYAT ZOUKARI HICHAM... 500 parts sociales. GERANCE : • Mr. BENYAICH OMAR, cogérant. • Mr. BELKHAYAT ZOUKARI HICHAM, cogérant. La société est engagée par la signature conjointe des cogérants susnommés. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 22.05.2023 sous le N° 870837. RC N° 583693. N° 3695/PA

**ALLIANCE SKY CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 10.05.2023, il a été établi les statuts d'une société SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : ALLIANCE SKY Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE. Objet : • AUTOMOBILES (MARCHAND D'ACCESSOIRES OU DE PIECES DETACHEES POUR VOITURES). • NEGOCIANT. • IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFETUANT). Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA. DUREE : 99 ans.

Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à : • Mr. BELMAKKI ALAOUI MOHAMED : 1000 parts sociales. GERANCE : - M. BELMAKKI ALAOUI MOHAMED, gérant unique. La société est engagée par la signature du gérant unique M. BELMAKKI ALAOUI MOHAMED. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 22.05.2023 sous le N° 870836. RC N° 583689. N° 3696/PA

**JAWSINE SARL**  
Au Capital de : 100.000,00dhs  
Apt 14 Imm A04 Jawhara Mogador Essaouira RC-5933

1- Par décision en date du 03/04/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 03/04/2023 et sa mise en liquidation amiable. BENELFAKIR JAOUAD démissionnant au 449 Lot Tafoukt Essaouira, a été nommé en qualité de liquidateur il a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé à l'Aprt 14 Imm A04 Jawhara Mogador Essaouira, au même titre que l'adresse de correspondance. -Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance d'Essaouira sous le N° 210 en date du 11/05/2023. Pour avis et mention. N° 3697/PA

**Compta-Gest Business SARLAU**  
284 la lagune 4 Essaouira FIDUCIAIRE COMPTABLE ET FISCALTE  
Constitution de Sociétés - Modifications - Tenue de comptabilité  
CONSTITUTION  
BAITAR CAR

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/04/2023 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont: Dénomination : BAITAR CAR SARLAU Objet : Loueur de véhicules automobiles sans chauffeur Siège : Garage au n°24 Lot Azizia commune Ounagha Essaouira Durée: 99 ans. Capital:100 000,00 réparti comme suit : - SaidCHOUMACHE:1000 parts de 100 dhs soit 100 000,00 dhs Gérance : Abderrahim ASAMLAL, gérant pour une durée illimitée. Dépôt Légal : a été effectué au tribunal de première instance D'Essaouira sous N° 220, le18/05/2023, R C N° 6751. Pour extrait et mention N° 3698/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION**

**NATIONALE ET DU PRESICOLAIRE ET DU SPORT ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION REGION SOUS MASSA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/EQ-TRD/2023**

Le15/06/2023 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°12/EQ-TRD/2023pour : ACHAT DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT POUR L'EQUIPEMENT DE (102) SALLES DU PRESICOLAIRE (PROJET 01) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 13000,000Dhs (Treize mille dirhams).

Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est : 908 820,00TTC (Neuf cent huit mille huit cent vingt Dirhams et Zérocts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant avant le 14/06/2023 à 16h30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8du règlement de consultation. N° 3699/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

**DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL DELEGATION PROVINCIALE DE DRIOUCH AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2023/DMS/PSD**

Le 19/06/2023 à 11 h, il sera procédé dans la salle de réunion de l'hôpital provincial de Driouch à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : • Achat de fournitures de laboratoire pour l'Hôpital Provincial de Driouch. Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de gestion comptable et financière de l'hôpital provincial de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Mille cent Dirhams (1100 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante et onze mille cinq cent quatre-vingt-douze Dirhams, toutes taxes comprises (71 592,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ; - Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma> avant le 19/06/2023 à 11 h. Le dépôt, ouverture et évaluation des dossiers des concurrents peut être effectué sur voie électronique via le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions des articles 148 et 149 du décret n°2-12-349 et l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n°1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des

marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation. N° 3700/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL**

**SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2023/BG**

Le 20 Juin 2023 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : Travaux d'aménagement et d'installation des bâtiments administratifs à la Préfecture Inezgane Ait Melloul. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 Dhs (Dix mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 545.496,00Dhs TTC (Cinq cent quarante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-seize Dirhams 00 Cts, toute taxe comprise.)

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada-1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation. N° 3701/PA

**ROYAUME DU MAROC FONDATION DE LA MOSQUEE HASSAN II DE CASABLANCA**

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC N°13/2023/DCR**

Il est porté à la connaissance du public que la séance d'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert public n°13/2023/DCR ayant pour objet les travaux de réhabilitation de la façade ouest de la salle de prière entre les niveaux 9,50 NGM et 36,00 NGM à la Mosquée Hassan II, prévue le Mardi 30 Mai 2023 à 10 heures est reportée au Jeudi 01 Juin 2023 à 11 heures. N° 3702/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم تارودانت  
دائرة تارودانت  
قيادة فرجة  
جماعة آسدي أحمد أويحلاله

إعلان عن تنظيم مباراة التوظيف في درجة:  
- تلمي من الدرجة الثالثة

تنظم صنادق آسدي أحمد أويحلاله يوم 25 يونيو 2023 على الساعة العاشرة مباراة لتوظيف تلمي من الدرجة الثالثة  
مركز التبارزة

تعمير التبارزة للتكوير بحرمية التويرات الثالثة لجمعية مدارس التويرات الواقعة بمرکز الجماعة أو مؤسسة أخرى عند الاقتضاء  
عدد المقاصب المتوفرة

يحدد عدد المقاصب المتبارزة بأشياء في 02 مقاصب (02) ويتخصص 925 منها لتلاميذ الأشخاص الكبارين على صفة معلوم أو مكمل أو أستاذ أو مدرس في 7 مقاصب لتلاميذ الأشخاص العالين المتعلقين بالمقاصب تخصص مقرر مساهمة طبقا للمقام 144 من 9 المرسوم رقم 219/2018 الصادر في 18 نونبر 1418 الموافق لـ 19 نونبر 1907

التخصصات المطلوبة  
عدد التخصصات المطلوبة في هذه التبارزة كما يلي

الدرجة	الشواهد المطلوبة	التخصصات المطلوبة	عدد المقاصب
تلمي من الدرجة الثالثة	مطلوب تلمي متخصص معلوم من طرف مؤسسات التكوين التي للخدمة طبقا للرسوم 286.325 بتاريخ 9 يناير 1907. بمن نظام عام لمؤسسات التكوين التي أو إحدى التبريدات المتعاقبة لها للخدمة فالتدبير طبقا للتخصصات المرسوم رقم 219/2018 بتاريخ 30 أبريل 2012	الهندسة المدنية، التصور، البناء، الأشغال العمومية، الأشغال الكبرى.	01
		التطبيقات، الألبسة التطويرية، الشبكات التطويرية، تطوير التطبيقات، التنمية التطويرية، تدوير التطبيقات، الصيانة التطويرية	02

شروط التبارزة

تتمع التبارزة في وجه التبرعات والتبرعات المستوفى للشروط التالية:

- أن يكون التبارزة من جنسية مغربية؛
- أن يتبع بالحدود الوطنية، وأن تكون له القدرة العقلية والبدنية للخدمة الوطنية العمومية؛
- أن يبلغ من العمر 18 سنة على الأقل و40 سنة على الأكثر في تاريخ نشر من السنة العارضة ويمكن تمديد حد السن لأكثر لتلاميذ العالين فبالخدمات الصحية أو لشغل مناصبها قبل التنازل، دون أن يتجاوز 45 سنة؛
- أن يكون حاصلا من التبريد أو التبريد التطويرية لأجور التبريد المتبارزة بأشياء كما هو موزن في الجدول أعلاه ولا يتعد شهادة النجاح، وأن يدخل في مرسوم أو شهادة غير المستوفى أو التخصص المطلوب

كما يحسن على التبريد الذين يحملون صفة معلوم أو مكمل أو أستاذ أو مدرس تقديم طلبهم من طريق الإدارات المكلفة بتسيير التبريد

تسمية المقاصب

لتدبير التبارزة على اختيار كفاي واحد واختيار شواهد وطني واحد تطبقا للشواهد رئيس المعكوفة رقم 16/2020، تعدد صناديق ومطابقا للمقال

نوع الاختبار	الموضوع	المدة	التعامل
الاختبار الكتابي	موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية	30 (3) ساعات	3
الاختبار الشفوي أو التطبيقي	يتضمن حوّل مواضيع وأعباء مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة التبارزة في ممارسة التبارزة المطلوبة بالمقررة التبريد بأشياء	لا تزيد عن (30) دقيقة	3

تتمع من الاختبار الكتابي طبقا لعدد التبارزة ما بين 03 و05 واختار الصناديق كل طبقا لتساوي أو أقل من 05 من 20  
يتعلق الاختبار الشفوي الشفوي التبريد المعاملين على معدل 12 من 13 من 20 في الاختبار الكتابي، دون الحصول على طبقا للصناديق  
تتمع لمدة التبارزة لكافة التبريد المتخصصين في صفة عدد المقاصب المتبارزة بأشياء، وكما لا يتجاوز، مبرين حسب الاستحقاق، من بين التبريد المعاملين على معدل عام لا يقل عن 12 من 20، دون الحصول على طبقا للصناديق

طريقة التبارزة

يتم التبارزة لاختبار التبارزة وموافقا للترتيب التالي:

- اختبار الكتابي
- اختبار الشفوي والتطبيقي
- نوع طاق التبارزة مباشرة بطلب الصناديق بالمقاصب مطلق ومنع بالاختلاف أو إرسال من الوجهة المتخصصين في التبريد التالي جماعة آسدي أحمد أويحلاله دائرة تارودانت قيادة فرجة، وذلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية للعدد من يوم نشر الإعلان في غاية يوم 09 يونيو 2023 وهو آخر أجل لتلقي وإيداع التبريدات ويستمر استمرار في مثل التخصصات المطلوبة أو وضع طاق التبارزة التالي:
- بطلب التبريد من التبارزة
- طلب التبارزة لاختبار صناديق التبريد، بين فيه التسمي الشخصي والمقال التبارزة وموافقا للرسوم والرقم ذاته ويبره الإلكتروني
- استعفا من التبريد تلمي متخصص في التخصصات المطلوبة أو إحدى التبريدات المتعاقبة له، طبقا للتخصصات النظامية الجاري بها العمل ولا يتعد شهادة النجاح، وأن يدخل في مرسوم أو شهادة غير المستوفى أو التخصص المطلوب
- استعفا من بطاقة التعريف الوطنية؛
- صياغة نونية للتبريد لتعمل صيغة معينة؛
- ترخيص من الإدارة لشهادة اختبار التبارزة بالتسمية للتبريد الذين يحملون صفة معلوم، بعد مكالمة التبريد أو العالين من كافة التبريد المتخصصين؛
- استعفا من التبريد التي تبت صفة معلوم أو مكمل أو أستاذ أو مدرس فيم التسمية للتبريد على هذه الصفة؛
- شهادة الحصول على التبارزة في وضعها إياها الهندسة للأشخاص في وضعها إياها؛
- كل وثيقة تبت تبارزة أو التبارزة على الكفاءات والتبريد العلية التي تتطابق مع مواصفات الوظيفة المطلوبة طبقا، عند الاقتضاء
- مكالمة على الوثائق المطلوبة، فإن التبريد المتخصصين بصفة يولية في هذه التبارزة مبرين بتسمي طلبهم بالوثائق الإدارية المطلوبة طبقا لتسمين بالوظيفة العمومية
- ويتم نشر كافة التبريد والتبريد للتبريد لاختبار التبارزة وأعلان النتائج على موقع التبريد العمومي [www.mec.gov.ma](http://www.mec.gov.ma) وعلى بوابة التسمية للخدمات التبريدية [www.collemba-morocco.gov.ma](http://www.collemba-morocco.gov.ma) وعلى البوابة الإلكترونية للخدمات التبريدية العلية والصناديق والإقليم تلمي، عند توفرهما. وبعد هذا التبريد استعفا من التبريد المتخصصين لاختبار التبارزة
- إذا تبت بخاصية التبريد من توفر شروط التبارزة في التبارزة أن يتطابق مع ما أعلن من تبارزة لا يتجاوز واحد أو أكثر من الشروط المطلوبة، فسيتم لعمومها والتبريد حسب الاستحقاق بمطابقة أو مطابق أخر مستعمل في كافة الاختبار باستعمل هذه الشروط

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم تارودانت  
دائرة تارودانت  
قيادة آسدي أحمد أويحلاله

إعلان  
لرئيس مجلس جماعة آسدي بشأن تنظيم  
مبارزة توظيف تقنيين من الدرجة الثالثة والرابعة

تنظم صنادق آسدي يوم 25 يونيو 2023 على الساعة العاشرة مباراة لتوظيف تلمي من الدرجة الثالثة والرابعة  
مركز التبارزة

تعمير التبارزة للتكوير بمرکز الجماعة لجمعية مدارس آسدي الواقعة بمرکز الجماعة أو مؤسسة أخرى عند الاقتضاء  
عدد المقاصب المتوفرة

يحدد عدد المقاصب المتبارزة بأشياء في 02 مقاصب (02) ويتخصص 925 منها لتلاميذ الأشخاص الكبارين على صفة معلوم أو مكمل أو أستاذ أو مدرس في 7 مقاصب لتلاميذ الأشخاص العالين المتعلقين بالمقاصب تخصص مقرر مساهمة طبقا للمقام 144 من 9 المرسوم رقم 219/2018 الصادر في 18 نونبر 1418 الموافق لـ 19 نونبر 1907

التخصصات المطلوبة  
عدد التخصصات المطلوبة في هذه التبارزة كما يلي

الدرجة	الشواهد المطلوبة	التخصصات المطلوبة	عدد المقاصب
تلمي من الدرجة الثالثة	مطلوب تلمي متخصص معلوم من طرف مؤسسات التكوين التي للخدمة طبقا للرسوم 286.325 بتاريخ 9 يناير 1907. بمن نظام عام لمؤسسات التكوين التي أو إحدى التبريدات المتعاقبة لها للخدمة فالتدبير طبقا للتخصصات المرسوم رقم 219/2018 بتاريخ 30 أبريل 2012	الهندسة المدنية، التصور، البناء، الأشغال العمومية، الأشغال الكبرى.	01
تلمي من الدرجة الرابعة	مطلوب تلمي متخصص معلوم من طرف مؤسسات التكوين التي للخدمة طبقا للرسوم 286.325 بتاريخ 9 يناير 1907. بمن نظام عام لمؤسسات التكوين التي أو إحدى التبريدات المتعاقبة لها للخدمة فالتدبير طبقا للتخصصات المرسوم رقم 219/2018 بتاريخ 30 أبريل 2012	المعلومات، التطبيقات، الألبسة التطويرية، الشبكات التطويرية، تطوير التطبيقات، التنمية التطويرية، تدوير التطبيقات، الصيانة التطويرية	01
		مسافة التبريد أو التبارزة الأشغال الكبرى، ميكانيك، السيارات، كبرياء السيارات، مع ضرورة التوافق على رياضة المسافة من صنف C أو D	01

شروط التبارزة

تتمع التبارزة في وجه التبرعات والتبرعات المستوفى للشروط التالية:

- أن يكون التبارزة من جنسية مغربية؛
- أن يتبع بالحدود الوطنية، وأن تكون له القدرة العقلية والبدنية للخدمة الوطنية العمومية؛
- أن يبلغ من العمر 18 سنة على الأقل و40 سنة على الأكثر في تاريخ نشر من السنة العارضة ويمكن تمديد حد السن لأكثر لتلاميذ العالين فبالخدمات الصحية أو لشغل مناصبها قبل التنازل، دون أن يتجاوز 45 سنة؛
- أن يكون حاصلا من التبريد أو التبريد التطويرية لأجور التبريد المتبارزة بأشياء كما هو موزن في الجدول أعلاه ولا يتعد شهادة النجاح، وأن يدخل في مرسوم أو شهادة غير المستوفى أو التخصص المطلوب

كما يحسن على التبريد الذين يحملون صفة معلوم أو مكمل أو أستاذ أو مدرس تقديم طلبهم من طريق الإدارات المكلفة بتسيير التبريد

تسمية المقاصب

لتدبير التبارزة على اختيار كفاي واحد واختيار شواهد وطني واحد تطبقا للشواهد رئيس المعكوفة رقم 16/2020، تعدد صناديق ومطابقا للمقال

نوع الاختبار	الموضوع	المدة	التعامل
الاختبار الكتابي	موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية	30 (3) ساعات	3
الاختبار الشفوي أو التطبيقي	يتضمن حوّل مواضيع وأعباء مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة التبارزة في ممارسة التبارزة المطلوبة بالمقررة التبريد بأشياء	لا تزيد عن (30) دقيقة	3

تتمع من الاختبار الكتابي طبقا لعدد التبارزة ما بين 03 و05 واختار الصناديق كل طبقا لتساوي أو أقل من 05 من 20  
يتعلق الاختبار الشفوي الشفوي التبريد المعاملين على معدل 12 من 13 من 20 في الاختبار الكتابي، دون الحصول على طبقا للصناديق  
تتمع لمدة التبارزة لكافة التبريد المتخصصين في صفة عدد المقاصب المتبارزة بأشياء، وكما لا يتجاوز، مبرين حسب الاستحقاق، من بين التبريد المعاملين على معدل عام لا يقل عن 12 من 20، دون الحصول على طبقا للصناديق

طريقة التبارزة

- يتم التبارزة لاختبار التبارزة وموافقا للترتيب التالي:
- اختبار الكتابي
- اختبار الشفوي والتطبيقي
- نوع طاق التبارزة مباشرة بطلب الصناديق بالمقاصب مطلق ومنع بالاختلاف أو إرسال من الوجهة المتخصصين في التبريد التالي جماعة آسدي أحمد أويحلاله دائرة تارودانت قيادة آسدي وذلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية للعدد من يوم نشر الإعلان في غاية يوم 09 يونيو 2023 وهو آخر أجل لتلقي وإيداع التبريدات ويستمر استمرار في مثل التخصصات المطلوبة أو وضع طاق التبارزة التالي:
- بطلب التبريد من التبارزة
- طلب التبارزة لاختبار صناديق التبريد، بين فيه التسمي الشخصي والمقال التبارزة وموافقا للرسوم والرقم ذاته ويبره الإلكتروني
- استعفا من التبريد تلمي متخصص في التخصصات المطلوبة أو إحدى التبريدات المتعاقبة له، طبقا للتخصصات النظامية الجاري بها العمل ولا يتعد شهادة النجاح، وأن يدخل في مرسوم أو شهادة غير المستوفى أو التخصص المطلوب
- استعفا من بطاقة التعريف الوطنية؛
- صياغة نونية للتبريد لتعمل صيغة معينة؛
- ترخيص من الإدارة لشهادة اختبار التبارزة بالتسمية للتبريد الذين يحملون صفة معلوم، بعد مكالمة التبريد أو العالين من كافة التبريد المتخصصين؛
- استعفا من التبريد التي تبت صفة معلوم أو مكمل أو أستاذ أو مدرس فيم التسمية للتبريد على هذه الصفة؛
- شهادة الحصول على التبارزة في وضعها إياها الهندسة للأشخاص في وضعها إياها؛
- كل وثيقة تبت تبارزة أو التبارزة على الكفاءات والتبريد العلية التي تتطابق مع مواصفات الوظيفة المطلوبة طبقا، عند الاقتضاء
- مكالمة على الوثائق المطلوبة، فإن التبريد المتخصصين بصفة يولية في هذه التبارزة مبرين بتسمي طلبهم بالوثائق الإدارية المطلوبة طبقا لتسمين بالوظيفة العمومية
- ويتم نشر كافة التبريد والتبريد للتبريد للتبريد لاختبار التبارزة وأعلان النتائج على موقع التبريد العمومي [www.mec.gov.ma](http://www.mec.gov.ma) وعلى بوابة التسمية للخدمات التبريدية [www.collemba-morocco.gov.ma](http://www.collemba-morocco.gov.ma) وعلى البوابة الإلكترونية للخدمات التبريدية العلية والصناديق والإقليم تلمي، عند توفرهما. وبعد هذا التبريد استعفا من التبريد المتخصصين لاختبار التبارزة
- إذا تبت بخاصية التبريد من توفر شروط التبارزة في التبارزة أن يتطابق مع ما أعلن من تبارزة لا يتجاوز واحد أو أكثر من الشروط المطلوبة، فسيتم لعمومها والتبريد حسب الاستحقاق بمطابقة أو مطابق أخر مستعمل في كافة الاختبار باستعمل هذه الشروط

**CABINET ALISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZHNIKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975

Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/05/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : " JAWHA SALEH IMMOBILIER" S.A.R.L.AU  
Siège Social : N° 22 RUE JBEL MOUSSA APPT N° 12 AGDAL RABAT.

Associés Unique :  
- Mr. SALEH FAKKAR, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.

Objet :  
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. SALEH FAKKAR.

Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce de Rabat sous le n° 137744 RC N° 168439.

N° 3705/PA

**ROYAUME DU MAROC PROVINCE DE BENSILJMANE CERCLE DE BOUZHNIKA CAIDAT DE CHERRAT COMMUNE DE CHERRAT**

Avis d'Appel d'Offre ouvert N° 02/2023

Le : Jeudi 15 Juin 2023 à 11h il sera procédé dans la salle de réunion du président, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour : « Les travaux d'électrification HTA/BT des douars rattachés à la commune de Cherrat ».

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du service technique de la Commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante mille dirhams toutes taxes comprises (60.000,00 Dhs TTC)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Un millions huit cent vingt et un mille trois cent dix-neuf dirhams quatre-vingt-douze centimes toutes taxes comprises (1 821 319, 92 dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la commune de Cherrat ;  
- Soit déposer leurs plis par

voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8 et 9 du règlement de consultation. Les pièces déposées sur le portail doivent être signées électroniquement.

N° 3706/PA

**ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Éducation Nationale, du Présoctaire et des Sports Académie régionale d'Éducation et de formation Marrakech safi**

Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna Avis d'appels d'offres ouverts N°11/KS/2023

Le 20/06/2023 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale à El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix N° 11/KS/2023 pour :

Objet : Prestations de Nettoyage et d'Entretien des locaux des lycées collégiaux, des lycées qualifiants et des services administratifs relevant de la Direction provinciale d'EL KELAA DES SRAGHNA lot unique  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 50 000,00 DHS (Cinquante mille Dhs).

Le montant TTC de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à : Trois Millions deux cent trente cinq Mille vingt et un Dirhams 92cts (3 235 021.92 dhs )

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières à la Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics de l'Etat - [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) -.

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des finances N°1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 3707/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL SECRETARIAT GENERAL D.R.F.H**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 37/2023/INDH/PAZ

Le 19 Juin 2023 à 10 Heures ; il sera procédé, dans le bureau de monsieur le secrétaire général de la province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Construction de dour Talib et Taliba au niveau des

communes territoriales relevant de la Province d'Azilal.

Lot 1 : Construction de Dar Talib à la C.T Bri Hassan, Province d'Azilal.

Lot 2 : Construction de Dar Talib à la C.T Ouaoula, Province d'Azilal.

Lot 3 : Construction de Dar Taliba à la C.T Ait Bouaouli, Province d'Azilal.

Lot 4 : Construction de Dar Taliba à la C.T Ait M'Hamed, Province d'Azilal.

Lot 5 : Construction de Dar Taliba à la C.T Ait Ouakbli, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

•Lot 1 : Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH)

•Lot 2 : Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH)

•Lot 3 : Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH)

•Lot 4 : Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH)

•Lot 5 : Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

•Lot 1 : Un million neuf cent quatre vingt dix neuf mille cinquante cinq Dirhams, 40 Cts (1.999.055,40 Cts).

•Lot 2 : Un million neuf cent quatre vingt dix neuf mille cinquante cinq Dirhams, 40 Cts (1.999.055,40 Cts).

•Lot 3 : Un million neuf cent quatre vingt dix neuf mille cinquante cinq Dirhams, 40 Cts (1.999.055,40 Cts).

•Lot 4 : Un million neuf cent quatre vingt dix neuf mille cinquante cinq Dirhams, 40 Cts (1.999.055,40 Cts).

•Lot 5 : Un million neuf cent quatre vingt dix neuf mille cinquante cinq Dirhams, 40 Cts (1.999.055,40 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la

Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3709/PA

**ROYAUME DU MAROC UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI**

-FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES -

EL JADIDA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01 /FSJES/2023

Le 20 juin à 11h, il sera procédé, au siège de la Faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres, sur offres de prix pour prestations de gardiennage et surveillance de la Faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'El Jadida.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Affaires Economiques de la Faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'el Jadida. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du Règlement précité.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Economiques de la Faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'el Jadida.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux aura lieu une semaine avant la date prévue pour l'ouverture des plis de cet appel d'offres qui sera le 12 juin 2023 à 11h du matin. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5du Règlement consultation

N° 3709/PA

peut être retiré auprès du Service des Affaires Economiques de la Faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'el Jadida. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des Marchés de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle, adopté par le conseil de l'Université dans la séance du 19 Février 2015 et approuvé par le Ministre de l'Economie et des Finances le 31 Mars 2015.

Le cautionnement provisoire est fixé à : • 10000,00 DH (DixMille Dirhams).

L'ESTIMATION DU COUT DES PRESTATIONS ETABLI PAR LE

MAITRE D'OUVRAGE S'ELEVE A : • Neuf cent vingt-cinq mille sept cent quatre Dirhams TTC (925 704,00 Dhs TTC)

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL SECRETARIAT GENERAL D.R.F.H

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 38/2023/INDH/PAZ**

Le 19 Juin 2023 à 11 h ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **travaux de construction d'un dépôt de stockage à la Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le prix d'acquisition des plans : **Quinze dirhams (15,00 DH)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions deux cent quatre vingt dix sept mille neuf cent cinquante six dirhams, 80 Cts (2.297.956,80DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics et aux dispositions de l'article n°41 de l'arrêté n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021).

**Les concurrents doivent :**  
=> Envoyer leurs dossiers par voie électronique dans le portail du marché public ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A	A.2	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 3710/PA

**CONSTITUTION**  
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : STE CHEMA ALHOCEIMA S.A.R.L.AU  
Objet :  
• ANIMATION TOURISTIQUE.  
• LOUEUR DES ENGINES OU APPAREILS POUR LES JEUX ET SPORT.  
• RESTAURATEUR A PRIX FIXE.  
Gérance :  
Mme. CHILHI IHSSANE Née le 15/06/1989 CINE N° TYNS786 Demeurant à l'ALLEE DES MERISAIES 91200 ATHIS-MONS France.  
Capital : 100.000,00 DH  
Capital Social  
• Mme. CHILHI IHSSANE ..... 1000 PARTS  
Soit au total mille PARTS 1000 parts  
Durée : 99 ans.  
Siège Social : N°36 Rue Jibouti Hay Afzar Al Hoceima.  
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 18/05/2023 sous le n°448.  
N° 3714/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE FIGUIG  
CERCLE DE TALSINT  
CAIDAT  
DE BOUMERIEH  
COMMUNE  
DE BOUMERIEH  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01 / 2023  
SÉANCE PUBLIQUE  
Le 20/06/2023 à 11H00 Il sera procédé, au siège de la Commune de Boumerieh, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, concernant : Travaux de Construction des réservoirs d'eau Potable aux douars FALID, BOUTISSAYT, INOURAR IFKEREN TAOURA et AIT BOUHOU LABROUJ à la commune Boumerieh.  
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré du bureau Technique de la CT BOUMERIEH il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (5790,00 dhs) Cinq mille sept cent quatre-vingt-dix dirhams 00 cts.  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (192 757,95dhs) Cent quatre-vingt-douze mille sept cent cinquante-sept dirhams quatre-vingt-treize cts.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit Envoyer Leurs Plis Par Le Courrier Recommandé Avec Accusé De Réception Au Bureau d'ordre de La CT BOUMERIEH.  
- Soit Déposer Contre Récépissé leurs plis Au Bureau Technique de la Commune.  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics suite à l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultations.  
Observation : Le Dossier à présenter par chaque Concurrent est mis dans un pli fermé portant les Mentions Citées En Article N° : 29 De Décret N° : 2.12.349 Du 20mars 2013 Relatif Aux Marchés Publics.  
N° 3715/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PROVINCE DE TAZA  
COMMUNE DE KAF EL GHAR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 02/2023  
Séance publique  
Le Mardi 20 Juin 2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la commune de Kaf El Ghar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour mise en vente d'une Automobile : (PICK UP DOUBLE CABINE) de marque "Isuzu"(Diesel-10CV-2012)  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille Dirhams (3.000,00 dhs)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics .  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune,  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- soit les déposer électroniquement au niveau du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) selon les conditions d'utilisation dudit portail.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 19 du décret 2-12-349 précité)  
L'estimation du prix d'ouverture des plis est fixée à 40.000,00 dirhams (Quarante mille dirhams)  
N° 3716/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
CERCLE DE RICH  
CAIDAT DE GOURRAMA  
COMMUNE DE GOURRAMA  
**AVIS DE CONCOURS DE CAPACITE PROFESSIONNELLE**  
Le président du conseil communal de Gourrama , annonce qu'un concours de capacité professionnelle au titre d'année 2023 pour accès aux grades :  
- Adjoint technique 1<sup>er</sup> grade échelle 8 : 1 poste .  
est ouvert aux Fonctionnaires ayant accomplis les conditions nécessaires ce concours aura lieu le : 20 juin 2023 à partir de 08h au siège de la commune .  
Les dossiers de candidature seront déposés au bureau des ressources humaines de la commune au plus tard le : 19 juin 2023  
N° 3713/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT  
CNDSC/BAFES/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le 20/06/2023 sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

N° D'AVIS	O B J E T	CAUTION PROVISOIRE	HEURE D'OUVERTURE DES PLS
07/CS/2023	Renouvellement de signalisation tricolore (feu rouge) du Boulevard Hassan II de la ville de Settat (2ème tranche) - Commune de Settat-Province de Settat	14.000,00 dhs (quatorze mille dhs)	11 heures

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des Marchés (Commune de Settat place Md V) , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le prix d'évaluation des travaux est fixé par le maître d'ouvrage à la somme de : **496.680,00 dhs TTC (quatre cent quatre vingt seize mille six cent quatre vingt dhs ) (TTC)**.  
Le Contenu, la présentation et le dépôt des dossiers d'appel d'offres des concurrents doivent répondre aux conditions et formes prévues par les articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés de la Commune de Settat.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.  
**N.B : (cet appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise aux coopératives aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur)**  
N° 3711/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE FIGUIG  
CERCLE DE TALSINT  
CAIDAT DE BOUMERIEH  
COMMUNE DE BOUMERIEH

**Avis d'appel d'offre ouvert séance publique**  
N° : 02/2023

Le Président de la commune Boumerieh annonce que le 20/06/2023 au siège de la commune Boumerieh à 14 Heures sera procédé à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert:

N° de l'appel d'offre ouvert et date d'ouverture	Objet	Caution provisoire %	Montant Globale De marche
02/2023	Travaux d'électrification de Lotissement Zaytoune (Installation des poteaux et câblages) à la Commune Boumerieh .	44.760,00dhs (Quarante quatre Mille Sept Cent Soixante Dirhams)	1.491.780,00 Dhs (Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Onze Mille Sept Cent Quatre vingt Dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de service technique ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le mode de présentation des dossiers doit être conforme aux prescriptions articles 27,29 et 31 de décret n°349.12.2 du 20 mars 2013 fixant les formes de passation des marchés publics.  
Le dossier doit être :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune de Boumerieh .  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au début de la séance et avant l'ouverture des plis .  
- Soit livré directement au président de la commission de l'appel d'offre avant l'ouverture des plis .  
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics. Conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°14-20 du 04/01/2014.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de la consultation :  
- Agrément M1/811 Délivré par l'ONEE - Branche Electricité -  
- Les documents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :  
Secteur : I, Classe : 3 , Qualification : J6  
Pour plus d'information contacter directement les services techniques de la commune boumerieh.  
N° 3712/PA

**Constitution d'une SARL**

**AU**  
 Société: EXCEL-LOG au capital de 100.000,00 DHS  
 Siège social: 23, RUE BOUREID ETG 3 N°05 ROCHES NOIRES CASABLANCA  
 Aux termes d'une délibération en date du 01/05/2023, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:  
 Dénomination: EXCEL-LOG  
 Objet: La société a pour objet:  
 Conseil et distribution produit en logistique  
 - Distribution et ventes produits  
 - Assurer les prestations logistiques en matière de stockage  
 - Conseil et formation dans le domaine de la logistique et les systèmes d'information associés  
 Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'un quelconque des objets similaires ou connexes.  
 Siège social: 23, RUE BOUREID ETG 3 N° 05 ROCHES NOIRES CASABLANCA  
 Gérance: Monsieur EL OUAADI NABIL, en qualité de gérant  
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 19/05/2023 sous le N° 583669

**N° 3861/PA**

**Etude de Me. Abdelaziz Ennahal, notaire à Casablanca**  
 405, Bd Al Qods, Résidence Assakane Al Anik Hay Al Omania, 1er étage, n°05, Ain Chock - Casablanca  
 Tél: 05.22.21.75.79 Fax: 05.22.21.76.95  
**-KM LIVING- SARL AU**  
 Aux termes d'un acte authentique au rapport de Me. Ennahal, notaire à Casablanca, il a été procédé à la constitution d'une société aux caractéristiques suivantes:  
 Dénomination: «KM LIVING» SARL AU  
 Objet: La société a pour objet, au Maroc qu'à l'étranger, les opérations suivantes: La promotion immobilière, l'entreprise de travaux publics et de construction et divers et l'acquisition, la vente de tout terrain bâti, non bâti, tout bien meuble ou immobilier, individuel ou en copropriété, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole.  
 L'extension de toute construction et aménagement des terrains et leur division et l'appropriation de tout immeuble par achat, la vente et le négoce de tout bien mobilier et immobilier. Acquérir par tous moyens de droit tous terrains nus ou comportant des constructions à démolir, effectuer sur ces terrains toutes opérations de lotissement, et y édifier toutes constructions affectées à l'habitation, à usage commercial, professionnel, industriel ou administratif.  
 L'import et l'export de tous biens meubles et mobiliers et des marchandises et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement

à l'objet de la société.  
 Capital: 2.310.000,00 DHS, divisé en 23.100 parts sociales de 100,00 dhs chacune, réparties à l'associé de la manière suivante:  
 Pour M. Mohamed El Kettani, le nombre de 23.100 parts sociales.  
 Siège social: Casablanca, 46, boulevard Zerkitouni, 2ème étage, appartement n°06  
 Durée: 99 années  
 Année sociale: Du premier janvier au 31 décembre  
 Bénéfices: Après constitution de la réserve légale, ils sont soit répartis, soit reportés à nouveau suivant décision d'associé.  
 Gérance: Est nommé gérant M. Mohamed El Kettani pour une durée illimitée.  
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le 22/05/2023, sous le n°870921.

**N° 3862/PA**

**FiduExpress**  
 Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux  
 Aux termes d'un acte SSP du 20/04/2023 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes:  
 Dénomination: FUMISOL PRO S.A.R.L.A.U.  
 Siège Social: LOT MASSERA RESIDENCE COSTA DEL SOL, ETG 4 APP 21 -MOHAMMEDIA.  
 Objet: ISOLATION THERMIQUE, CALORIFUGAGE DES TUYAUTES ET DES APPAREILS  
 Capital Social: 100 000,00 DHS.  
 Gérance: Mme. KOUIDRY LATIFA  
 Dépôt légal: Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 23/05/2023 sous les Numéros 968 et 33067.

**N° 3718/PA**

**NEW HOTEL**  
 Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique Au capital de Cent Mille dirhams  
 Siège Social: 10 Rue Calavon Angle Bd Abdelmoumen 20360 Maarif Casablanca  
 RC: 304441 Casablanca  
 Suivant une délibération en date du 12 janvier 2023, l'associé unique de la Société NEW HOTEL, a décidé le transfert du siège social de la société:  
 De: Casablanca, 16 Rue Kamal Mohamed A: 10, Rue Calavon Angle Bd Abdelmoumen 20360 Maarif Casablanca  
 Le Dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 18 mai 2023 sous le N°870521.

**N° 3719/PA**

**ITISSALAT AL-MAGHRIB DIRECTION REGIONALE D'AGADER**  
**AVIS DE REPORT CONSULTATION OUVERTE**  
 Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Lundi 29/05/2023 à 10h00, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan Ier, les offres relatives à:  
 Consultation Ouverte N°27/DRA/2023(PR609903) « Organisation de kermesses au profit des collaborateurs

de la Direction Régionale IAM Agadir et leurs familles aux Villes Agadir, Guelmim et Laayoune.  
 Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan Ier Agadir. Tél: 05 28 22 30 40 / Fax: 05 28 22 14 14.

**N° 3720/PA**

**Royaume du Maroc**  
 Ministère de la Santé et de la protection sociale  
 Délégation de Kénitra  
**DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE A KENITRA**  
 Avis d'appel d'offres ouvert N°15/2023  
 Le 11/07/2023 à 10h 00mn, il sera procédé, au siège de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la Province de Kenitra, à l'ouverture de plus concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à:  
 L'achat de literie et couchage destinés à l'hôpital psychiatrique de Kenitra relevant de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à Kenitra.  
 Lot 1 : Lit de psychiatrie fixe  
 Lot 2 : Lit de psychiatrie d'isolement  
 Lot 3 : Couchage  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau des Marchés à la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la Province de Kenitra, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:  
 Lot 1 : 55.000,00 Dhs (Cinquante-cinq mille Dirhams);  
 Lot 2 : 18.000,00 Dhs (Dix-huit mille Dirhams);  
 Lot 3 : 16.000,00 Dhs (Seize mille Dirhams).  
 - Le coût de l'estimation des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de:  
 Lot 1 : 2.793.600,00 Dhs (Deux millions sept cent quatre-vingt-treize mille six cent dirhams TTC)  
 Lot 2 : 916.488,00 Dhs (Neuf cent seize mille quatre cent quatre-vingt-huit dirhams TTC)  
 Lot 3 : 835.650,00 Dhs (Huit cent trente-cinq mille six cent cinquante dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 34 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 6 et 41 de l'arrêté n°1982-21 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les pièces justificatives des capacités et des qualités à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés de la délégation du ministère de la Santé et de la protection sociale à la Province de Kenitra, au plus tard le 10/07/2023 à 14h 00mn.

**N° 3721/PA**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
 Suite à l'arrêté Gubernatorial N°54du 15Mai2023, émanant de la Province De Jerada, il est annoncé au public qu'une enquête pu-

blique sera ouverte en date du 31Mai2023, pendant 20 jours, à la Commune de Tiouli, Cercle Ahouaz Jerada Chamalia, Province Jerada, Région de l'Oriental. Cette enquête concerne l'étude d'impact sur l'environnement d'un projet d'ouverture d'une carrière de marbre. Ledit projet est réalisé par la Société Ste. Générale des Sables Modernes SOGESAM SARL, dont le siège est sis à Secteur 4, MI, Avenue Al Arz, Hay Riad Rabat - Maroc. Tel/Fax : 05 37 37 10 11/06 61 86 75 87.

Les documents légaux de l'ouverture de l'enquête publique sont déposés et consultables à la Commune de Tiouli, Cercle Ahouaz Jerada Chamalia, Province Jerada, Région de l'Oriental. Cet avis d'enquête publique est fait selon les prescriptions du décret 2-04-564 du 5 Qaada 1429 (4 Novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement des enquêtes publiques relatives aux projets d'impact environnemental (publiés au B.O. N° 5684 du 20 Novembre 2008).

**N° 3724/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU**  
 \*\*\*  
**DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSET**

**Avis modificatif**  
**DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 07/2023/KH**

Il est porté à la connaissance des candidats désirant participer à l'Appel d'Offres Ouvert n° 07/2023/KH, concernant la **FOURNITURE DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LE PERSONNEL CHARGE DE L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER DE LA DPETLE DE KHEMISSSET - Plan de Campagne 2023**, dont la date d'ouverture des plis prévue le 06/06/2023 à 10 heures est modifié au niveau de l'article IV -3 du CPS et l'article 17 du Règlement de consultation et du montant en lettre de la caution provisoire au niveau de l'avis en arabe .

Le reste sans changement.

Le DAO modifié est téléchargeable du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma/pmp/](http://www.marchespublics.gov.ma/pmp/)

**N° 3723/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 WELAYAT DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT  
 PREFECTURE DE CASABLANCA  
 PREFECTURE D'ARRONDISSEMENTS DE BEN M'SICK  
 SECRETARIAT GENERAL  
 BORDJBOUJ

**Maître d'ouvrage: Gouverneur de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick**  
**Année budgétaire: 2023**

Le programme prévisionnel rectificatif des marchés que le maître d'ouvrage, le **Gouverneur de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick**, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 est le suivant :

**Travaux**

Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Travaux d'aménagement du Complexe Administratif de la Préfecture de Ben M'Sick.	Aménagement	Complexe Administratif de la Préfecture.	Appel d'Offres Ouvert	Juin 2023	D&T	
Nettoyage du Complexe Administratif et de la piscine sise à la résidence du Gouverneur de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick.	Nettoyage	Complexe Administratif de la Préfecture.	Appel d'Offres Ouvert	Juillet 2023	DRH/SLM	

**Fournitures**

Type de fournitures	Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Acquisition des fournitures de bureau destinées au SG de la Préfecture	Fourniture	Secrétariat Général	Appel d'Offres Ouvert	Avril 2023	DRH/SLM	
Acquisition de fournitures informatiques destinées au SG de la Préfecture	Fourniture	Secrétariat Général	Appel d'Offres Ouvert	Avril 2023	DRH/SLM	
Achat de mobilier et matériel de bureau destinés au Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'Sick.	Fourniture	Secrétariat Général	Appel d'Offres Ouvert	Juin 2023	DRH/SLM	
Achat de mobilier et matériel de bureau destinés aux Annexes Administratives de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'Sick.	Fourniture	Annexes Administratives	Appel d'Offres Ouvert	Juin 2023	DRH/SLM	
Achat de matériel informatique et logiciel	Fourniture	Secrétariat Général	Appel d'Offres Ouvert	Juin 2023	SG Informatique	
Achat des manuels et livres scolaires	Fourniture	D.A.S de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick.	Appel d'Offres Ouvert	Juin 2023	DHS	

**N° 3722/PA**

# Sport

Coupe du Trône

## Le DHJ à l'épreuve du WAC



Le stade El Abdi à El Jadida sera le théâtre ce soir de la confrontation qui opposera le DHJ au WAC pour le compte des quarts de finale de la Coupe du Trône de football.

Une opposition entre deux protagonistes aux parcours diamétralement opposés cette saison. Un Difaâ très mal en point qui cherche à préserver sa place dans la cour des grands et

un Wydad dont la machine tourne à plein régime que ce soit au niveau local ou continental.

Les Rouges restent, d'ailleurs, sur une probante qualification en finale de la Ligue des champions, la deuxième de suite, de même qu'ils sont aux troupes de l'ASFAR dans la course au titre en Botola. Et puisqu'un gros calibre aspire toujours à ajouter d'autres lignes à son palmarès, la

Coupe de Trône demeure l'un des objectifs primordiaux du WAC, d'autant plus que le club court derrière cette consécration depuis un peu plus de deux décades.

Le Difaâ d'El Jadida n'a que faire des ambitions des Rouge et Blanc et cherchera à exploiter l'avantage du terrain en vue de décrocher son billet pour la demi-finale de la Coupe du Trône.

A noter que l'équipe qui se qualifiera au dernier carré affrontera le Raja de Casa-

blanca tombeur au tour des quarts du Chabab de Mohammédia sur la marque de 2 à 1.

Quant à la seconde demi-finale, elle aura pour acteurs deux sacrés morceaux, la RSB et le FUS en l'occurrence. Les Berkanis avaient éliminé le seul rescapé de la Botola D2, Chabab Houara (2-1), tandis que les Fussistes ont eu raison de l'ASFAR après avoir scellé le sort de ce derby sur le score de 1 à 0.

M.B

### Coupe arabe

Le match retour du second tour de la Coupe arabe des clubs de football opposera, aujourd'hui à partir de 16h45 à Al Nahyan Stadium à Abu Dhabi, l'équipe émiratie d'Al Wahda à l'ASFAR.

Lors du match aller disputé vendredi dernier au complexe Moulay Abdellah de Rabat, les deux équipes s'étaient quittées sur un nul blanc.

Le vainqueur de ce match se qualifiera à la Coupe arabe dont les phases finales auront lieu en juillet prochain en Arabie Saoudite. Ce tournoi verra la participation des deux clubs casablancais, le Wydad et le Raja, tenant du titre.

## Trophée Hassan II de Tbourida/Championnat du Maroc des arts équestres traditionnels

La 22<sup>ème</sup> édition du 5 au 11 juin à Rabat

La Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE) organisera, du 5 au 11 juin 2023, la 22<sup>ème</sup> édition du Trophée Hassan II de Tbourida, Championnat du Maroc des arts équestres traditionnels, à Dar Es Salam à Rabat, sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI.

Selon un communiqué de la FRMSE, vingt-quatre troupes "Sorbas", dont dix-huit Sorbas Seniors (17ans et plus) et six Sorbas Juniors (de 12 à 16 ans), se sont qualifiées à ce prestigieux événement suite aux concours

régionaux et interrégionaux, organisés tout au long de l'année.

"Cette manifestation sportive réunira passionnés de cet art équestre et professionnels de la filière équine, autour de la Tbourida, composante majeure des pratiques liées au cheval et garante de la pérennité des rituels et savoir-faire artisanaux qui lui sont associés", indique la même source.

Et d'ajouter que la mise de la Tbourida sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO en 2021, conforte la dimension symbolique de cette pratique équestre sécu-

laire, sous l'impulsion de la Fédération Royale marocaine des sports équestres et la Société Royale d'encouragement du cheval (SOREC).

Cet événement constitue également l'occasion de consolider la Tbourida en tant que partie intégrante de l'identité culturelle du Maroc, de sa population et de ses territoires.

A rappeler que la 21<sup>ème</sup> édition avait été remportée par la Sorba du Moqaddem Maher El Bachir de la région Casablanca-Settat.

Trophée international Mohammed VI de polo

## Le Maroc bat l'Argentine en match d'ouverture

L'équipe nationale marocaine s'est imposée face à son homologue argentine sur le score de 9 à 3, lundi au club polo de la Garde Royale à Rabat, en match d'ouverture de la 4<sup>ème</sup> édition du Trophée international Mohammed VI de polo, placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

L'équipe du Maroc qui prend part à cette prestigieuse compétition, organisée par la Fédération Royale marocaine de polo jusqu'au 27 mai à Rabat et Assilah, est composée de Sidi Mohamed Elmhamdi, Ahmed Kadiri, Abdessalam Elhanafi et Segundo Fernandez Lorente. Les équipes qui prendront part à cet événement de grande envergure, initié par la Fédération internationale de polo, forment deux groupes, le premier comprenant le Maroc, l'Arabie Saoudite, l'Argentine et les Emirats Arabes Unis. Le deuxième est composé de l'Egypte, de l'Espagne, des Etats-Unis et du Nigeria.

Les huit équipes s'affronteront lors de matchs à élimination directe (quarts de finale) entre le 22 et le 23 mai. Les quatre vainqueurs se qualifieront aux demi-finales (24 et 25 mai), qui détermineront les acteurs de la finale du 27 mai. Les perdants des quarts de finale s'affronteront pour les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> places, alors que les perdants des demi-finales se croiseront pour compléter le podium et le reste du classement, le 27 mai également.

Ce prestigieux trophée, qui se tient également au "PGH La Palmeraie Polo Club" à Assilah, contribuera au développement et au rayonnement de cette discipline sportive équestre au Maroc, tant sur le niveau professionnel que celui amateur, pour, in fine, faire du Maroc un des leaders de ce sport en Afrique et dans le monde.

Cette approche ambitieuse de raffermir l'image et la place du pays sur la scène africaine et internationale au travers d'une organisation inclusive et de référence, visant à positionner le Royaume du Maroc en tant que destination de polo, à développer le tourisme et à créer des opportunités d'avenir pour les joueurs et les amateurs de ce sport.



## Franc succès de la 3<sup>ème</sup> édition du Trail Aurocher Oukaimeden

Plus de 450 participants, dont de nombreux athlètes professionnels de renommée ainsi que des amateurs passionnés, ont participé à la troisième édition du Trail Aurocher Oukaimeden 2023, qui s'est déroulée dimanche dans les montagnes d'Oukaimeden.

Organisé par Trail Maroc et Transatlant Sport Management, cet événement a proposé aux coureurs un parcours époustouflant à travers les magnifiques montagnes, mettant les participants face à des sentiers exigeants, des ascensions techniques et des panoramas à couper le souffle tout au long de leur parcours.

Les quatre distances proposées, à savoir

les parcours de 9 km, 19 km, 29 km et 42 km, ont offert des défis adaptés à tous les niveaux de compétence, garantissant une expérience enrichissante pour chaque coureur.

Les coureurs ont fait preuve d'une détermination et d'une résilience exceptionnelles, repoussant leurs limites et se surpassant tout au long du parcours, alors que les enfants ont eu droit à leur course "Kids Trail", offerte à 150 jeunes des douars locaux.

Les courses ont été dominées par les athlètes marocains. Ainsi, l'épreuve du 42 km a été remportée par Hammou Moudouji chez les hommes et Aziza Raji chez les femmes.

Aziz Yachou s'est adjugé l'épreuve du 29 km chez les hommes, alors que Aziza El Amrany s'est imposée chez les dames.

Hassan Aznag et Ghizlane Tifaq ont été respectivement sacrés chez les hommes et chez les dames dans l'épreuve du 19 km.

La course du 9 km a été remportée par Moustapha Benbrahim chez les hommes et Dalila Belmrah chez les dames.

Le Trail Aurocher Oukaimeden a également été l'occasion de sensibiliser à la préservation de l'environnement et à la conservation des espaces naturels. Les organisateurs ont mis en place des initiatives de protection de l'environnement, notamment le ramassage des déchets tout au long du par-

## La Patagonie sous-marine, l'autre poumon vert de la planète à protéger

La Patagonie chilienne cache le long de ses côtes la plus vaste forêt sous-marine de laminaires de la planète, un riche écosystème capable de capturer et stocker de grandes quantités de carbone qu'il est urgent de protéger.

"La Patagonie possède les forêts de laminaires continues les plus vastes et les mieux conservées au monde", note Maximiliano Bello, de l'ONG américaine Mission Blue. Elles "pourraient avoir un pouvoir de séquestration du carbone encore plus important que l'Amazonie", souligne le scientifique de retour d'une expédition dans la zone en avril.

Les algues, comme toutes les plantes, absorbent lors de la photosynthèse du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et rejettent de l'oxygène.

Quasiment inexplorée, la zone côtière abritant ces forêts d'algues brunes géantes *Macrocystis pyrifera*, à la lame ondulée pouvant mesurer jusqu'à 20 mètres de hauteur, se situe dans le sud du Chili, à quelque 1.400 km

de la capitale Santiago.

"Ces écosystèmes sont largement reconnus comme essentiels pour lutter contre le changement climatique", note sur son site l'organisation Ocean Wise, précisant que les laminaires, qui capturent le carbone dans leurs tissus, poussent jusqu'à 30 fois plus vite que les plantes terrestres.

Ces forêts abritent en outre une myriade d'espèces marines. "Ce sont de véritables nurseries pour de nombreuses espèces", souligne M. Bello, citant carangues et sardines, mais aussi loutres de mer et d'eau douce, ormeaux, oursins ou encore pieuvres.

La zone abrite également entre 10 et 15 mètres de profondeur des coraux d'eau froide que l'on ne trouve habituellement qu'à partir de 2.000 mètres. Fragiles, ces animaux pourvus d'une squellette calcaire sont aussi des pièges à carbone.

Douze scientifiques, vidéastes et photographes de l'ONG Mis-



sion Blue ont plongé en avril jusqu'à 30 mètres de profondeur pour recueillir des informations sur cet écosystème unique.

"Nous voulons montrer ce qui peut être perdu si nous ne le protégeons pas", explique M.

Bello, soulignant que la moitié des forêts de laminaires de la planète a disparu en raison de l'activité humaine et du changement climatique. Le cas le plus emblématique selon lui est celui de la Californie, où 97% d'entre elles ont disparu.

L'équipe a navigué pendant neuf jours depuis Puerto Montt à travers les centaines d'îles, fjords et canaux de la région. L'expédition devait être dirigée par l'océanographe américaine Sylvia Earle, mais l'inépuisable exploratrice de 87 ans n'a pas pu y participer en raison de soucis de santé.

"Nous avons besoin d'une législation pour protéger la forêt de laminaires", estime Maximiliano Bello, pointant du doigt la production dans le nord du Chili d'alginate, un composant extrait des algues brunes qui entre notamment dans la composition des cosmétiques. "Si nous n'arrêtons pas ce qui se passe dans le nord, nous perdrons l'une des rares solutions pour mettre fin au changement climatique", prévient M. Bello.

Le Chili, qui abrite un tiers des forêts sous-marines de laminaires géantes du monde, selon Ocean Wise, ne protège actuellement que de manière minimale ses eaux côtières en Patagonie.

### Recettes

## Maakouda au thon



#### Ingrédients

3 grosses pommes de terre  
1 petite boîte de thon à l'eau  
1 oeuf  
1 c-à-s de persil ciselé  
Une pincée de cannelle  
Sel, poivre au goût  
1 ou 2 gousses d'ail  
Panure :  
Chapelure  
1 oeuf

#### Préparation :

Pour la préparation de la purée de pommes de terre, faire bouillir les

pommes de terre, les égoutter et les réduire en purée.

Ajouter le thon égoutté à la préparation de purée de pommes de terre, l'oeuf, l'ail écrasé, le persil, la cannelle, sel et poivre.

Façonner les galettes et les aplatir légèrement, les plonger dans l'oeuf battu et les enrober de chapelure.

Chauffer l'huile de friture (une huile inutilisée et propre) et plonger les galettes de pomme de terre. Laisser dorer et les retourner de l'autre côté.

Déposer sur du sopalin.

Servir chaud avec une bonne soupe.

## Manger des brocolis peut limiter les allergies cutanées

Manger des brocolis ou du chou permettrait de limiter la sévérité des allergies cutanées, indique une étude présentée mardi par l'Inserm, qui souligne l'importance d'une alimentation équilibrée pour les patients souffrant de ces réactions de la peau.

Dans cette étude publiée dans la revue scientifique anglophone *eLife*, des chercheurs et chercheuses de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et de l'Institut Curie ont d'abord montré que l'absence dans l'alimentation de composés que l'on retrouve dans certains légumes, en particulier les brocolis et les choux, pouvait aggraver les allergies cutanées dans des modèles animaux.

On savait déjà que les allergies cutanées sont causées par une réponse immunitaire inadéquate à des composés présents dans l'environnement, et que leur degré de sévérité varie en fonction de nombreux facteurs, dont l'alimentation.

Dans leurs travaux, les scientifiques se sont spécifiquement intéressés à des composés alimentaires qui agissent sur une molécule présente dans l'organisme, appelée "récepteur des hydrocarbures aromatiques" (AhR). Ces nutriments sont naturellement présents dans les légumes crucifères, tels que le brocoli.

Ils ont montré que l'absence de ces nutriments chez des souris était associée à une augmentation de l'état d'inflammation dans la peau et à une aggravation de l'allergie cutanée, ce qui n'était pas le cas pour des souris ayant reçu une alimentation contenant ces composés.

Comment expliquer les mécanismes biologiques induits par ces nutriments ?

Lorsque ces derniers sont absents, les chercheurs ont constaté une surproduction d'une molécule, appelée TGF-beta, dans l'épiderme des souris. Et cette surproduction perturbe le fonctionnement normal d'une catégorie

de cellules immunitaires, les cellules de Langerhans, exclusivement présentes dans la peau et fonctionnant comme un "modulateur des réponses immunitaires cutanées".

Les scientifiques ont ensuite montré que les composés activant le récepteur AhR contrôlaient également la production de TGF-beta dans des cellules de peau humaine.

"Nos résultats suggèrent qu'un régime alimentaire déséquilibré pourrait augmenter les réactions allergiques cutanées chez l'humain", a commenté Elodie Segura, chercheuse Inserm qui a dirigé cette étude à l'Institut Curie, citée dans un communiqué.

